

L'affaire des faux certificats donne lieu à un affrontement entre Johnson et Lesage

(voir page 4)

CHLT-TV CHLT

Canal 7 630 kc

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La météo

Plus doux

Minimum : 5 — Maximum : 20

(les détails en page 2)

55e ANNÉE — No 288

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, SAMEDI, 6 FEVRIER 1965

10 CENTS

Appui unanime de 97 députés et sénateurs conservateurs à la veille du caucus de l'exécutif

Dief remporte la première manche

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition est sorti en souriant hier de la salle où venait de se terminer une réunion de près de cinq heures du caucus conservateur en annonçant qu'il avait reçu l'appui "presque unanime" des députés et sénateurs présents.

M. John Diefenbaker a ajouté que les participants à la réunion avaient touché les questions de la direction du parti, de sa politique et son champ d'action.

"Notre parti est uni", a-t-il dit, ajoutant qu'il avait obtenu un vote de confiance presque unanime. On s'attend qu'il demandera la tenue d'un vote semblable lors de la réunion de l'exécutif national du parti aujourd'hui.

Le leader parlementaire du parti, M. Gordon Churchill, a qualifié la réunion de "réunion de première classe".

Il a ajouté que le vote de confiance envers M. Diefenbaker avait été "renversant", qu'à sa connaissance il n'y avait eu aucune voix dissidente et que personne n'avait demandé à son chef de quitter son poste ou la tenue d'un congrès ou pourrait être élu un successeur à M. Diefenbaker.

Les députés et sénateurs conservateurs, au nombre de 97, avaient gagné la salle de réunion à 11 heures hier matin. Ils en sont sortis un peu après quatre heures hier après-midi.

La réunion avait été convoquée par le whip du parti, M. Eric Walker, à la veille de celle qu'aura aujourd'hui l'exécutif national du parti dans la capitale fédérale.

A un moment donné, au cours de la journée, M. Diefenbaker a quitté la salle où se tenait la réunion afin de s'entretenir par téléphone avec le premier ministre John Roberts, de l'Ontario.

M. Roberts

M. Roberts a apporté au chef de l'opposition officielle un démenti à la rumeur voulant qu'il favorise la tenue d'un congrès ayant pour but d'élire un successeur à M. Diefenbaker à la tête du parti conservateur. Après une absence de quelque 35 minutes de la salle de conférence, le chef conservateur a déclaré aux journalistes massés devant la porte qu'il venait de parler à M. Roberts par téléphone.

"Il m'a dit que cette rumeur était sans fondement", a dit M. Diefenbaker en parlant du rapport voulant que M. Roberts favorise la tenue d'un congrès du parti.

M. Diefenbaker a également, à ce moment-là, déclaré qu'aucun vote n'avait encore été pris au caucus qui s'est poursuivi pendant son absence.

On a compté 97 députés et sénateurs conservateurs à la réunion, dont cinq du Québec. Un adjoint du chef de l'opposition a fait savoir que c'était M. Roberts qui avait téléphoné à M. Diefenbaker et qu'un message lui avait été envoyé à la salle de réunion.

A son entrée dans la salle, le leader conservateur de 68 ans avait un air de confiance alors qu'il s'avançait à travers les rangs serrés des journalistes et députés.

"Je suis aussi bien qu'on peut l'être", a-t-il dit, rayonnant, aux journalistes qui l'interrogeaient pour connaître ses impressions à la veille d'une réunion de l'exécutif national du parti prévue pour aujourd'hui, samedi, dans la capitale fédérale.

Remarquant une pièce de 10 cents sur le plancher, M. Diefenbaker l'a ramassée et, après l'avoir examinée, un éclair dans le regard : "A qui parlez-vous de chance maintenant ?"

Peu avant l'ouverture du caucus parlementaire, le chef de l'opposition a eu un entretien, dans son bureau, avec quelques collègues québécois.

Un absent

On sait que les 10 députés conservateurs de la salle provinciale, lors d'une réunion à Montréal, avaient manifesté le désir d'avoir



Paul Martineau, le représentant des députés québécois au caucus de Diefenbaker, était le point de mire des journalistes...

un congrès où serait élu un nouveau chef. C'est d'ailleurs à la demande du caucus québécois que l'exécutif national se réunit à Ottawa aujourd'hui.

Quelques-uns parmi ces députés avaient annoncé plus tôt qu'ils n'assisteraient pas au caucus parlementaire. M. Balcer n'a pas lui-même assisté à la réunion. Il y a délégué M. Paul Martineau, député de Pontiac-Témiscamingue.

La réunion a été plutôt brève au bureau de M. Balcer et peu après MM. Martineau, Théogène Ricard, St-Hyacinthe-Bagot et Gé-

rard Girouard, Labelle, de même que le sénateur québécois Jacques Flynn ont quitté le bureau de leur leader pour se rendre au caucus parlementaire du parti dans l'édifice de l'ouest, sur la colline parlementaire.

Un porte-parole a fait savoir que M. Diefenbaker avait rejeté la suggestion de l'un de ses collègues demandant que M. Balcer ne soit pas admis au caucus.

Ce porte-parole n'a pas indiqué qui avait fait la suggestion, mais il a ajouté que M. Balcer avait annoncé qu'il n'assisterait pas au caucus de toutes façons.

De son côté, le leader parlementaire du parti, M. Gordon Churchill, a émis l'opinion que le poste de M. Diefenbaker n'était pas en danger. Pour ce qui est de la réunion de l'exécutif national, il s'est contenté de dire que cet exécutif est formé de "sens compétents qui sauront prendre la décision qui s'impose".

Alors qu'on lui demandait s'il croyait que les conservateurs du Québec pourraient quitter le parti, il a répondu : "Au fond, ce sont des conservateurs. Qui songerait, à l'heure actuelle, à joindre les rangs des libéraux ?"



Léon Balcer, le chef conservateur du Québec, n'a pas été surpris...

A son bureau pendant la réunion

Balcer n'est pas surpris du vote de confiance pour Dief

OTTAWA, (PC). — Le chef de l'opposition conservateur du parti conservateur a déclaré qu'il n'était pas surpris du vote de confiance accordé à M. Diefenbaker au cours de la réunion des députés et sénateurs conservateurs hier à Ottawa.

M. Léon Balcer, qui est demeuré à son bureau pendant la réunion, a déclaré qu'il avait entendu certains rapports émanant de la réunion et que ce qui l'avait "agréablement surpris" était le nombre d'abstentions lors du vote de confiance à M. Diefenbaker et les points de vue exprimés au cours de cette réunion.

Son représentant à la réunion du parti, M. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue) s'est refusé à tout commentaire à sa sortie de la salle où avait lieu la réunion. Les autres conservateurs du Québec présents étaient MM. Théogène Ricard (St-Hyacinthe-Bagot), Gérard Girouard (Labelle), Clément Vincent (Nicolet-Yamaska) et Gérard Ouellet (Rimouski).

Lors d'une réunion à Montréal en janvier, le groupe québécois avait demandé la tenue d'un congrès nominatif.

Hier, M. Vincent a expliqué que la position du groupe québécois n'avait pas changé. "Que le parti garde M. Diefenbaker à sa tête ou nomme un autre chef, mais qu'on cesse une fois pour toutes de remettre la question sur le tapis à tous les six mois".

Le député de Nicolet-Yamaska a ajouté que c'est l'exécutif national, qui se réunit à Ottawa aujourd'hui, qui aura le dernier mot à dire dans cette affaire.

Les députés québécois absents de la réunion d'hier étaient MM. Remi Paul (Berthier-Maskinonge-Deianandière), Louis-Joseph Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm), Georges Valade (Montreal-St-Marie) et Howard Graffey (Brome-Missisquoi), en plus évidemment de M. Balcer, député de Trois-Rivières et ancien ministre des Transports sous le gouvernement de M. Diefenbaker.

A Deauville

Un train perd la moitié de ses wagons

SHERBROOKE

Les trains n'ont pas de crevaisons mais ils ne sont cependant pas à l'abri de mésaventures pour le moins tout aussi malencontreuses. Un convoi du Pacifique Canadien, parti de Montréal à destination de Sherbrooke, en a fait l'expérience hier soir en perdant la moitié de ses wagons en cours de route, près de Deauville.

Une quarantaine de wagons ont été semés à l'arrière quand un accouplement s'est brisé. Les mécaniciens du convoi ont été obligés de laisser leur charge en gare à Rock Forest et de retourner en arrière pour ramener le reste du convoi.

Le train est rentré en gare à Sherbrooke avec environ une heure de retard, mais au complet.

Au sujet du fouet...

La mère de "Vic" Lévesque intervient

OTTAWA, (PC). — Mme Antoinette Lévesque, mère de Victor Lévesque, qui a été trouvé récemment coupable de vol et de viol a déclaré qu'elle tentera d'obtenir le retrait des 15 coups de fouet auxquels il a été condamné. Il a également été condamné à 25 ans d'emprisonnement mercredi après avoir été reconnu coupable de vol et de viol. Après le prononcé de la sentence, Lévesque a déclaré qu'il s'était toujours reconnu coupable de vol, mais qu'il avait toujours protesté de son innocence à l'accusation de viol.

Mme Lévesque, qui est âgée de 48 ans a déclaré "qu'elle avait fait certaines démarches et rencontré certains personnages officiels afin d'obtenir le retrait de la sentence des coups de fouet".

Rapport Sylvestre

Recommandation pour faire une seule ville avec 14 municipalités

(voir page 10)

Ligue nationale

L'ex-arbitre Eddy Powers parle de parties "arrangées"

(voir page 13)



UNITÉ... — Le chef du parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, fort de l'appui de 97 députés et sénateurs, a révélé aux journalistes que son parti était

"uni". L'exécutif national du parti doit maintenant se réunir aujourd'hui à Ottawa...

(Téléphoto PC)

Ridicule de croire que la nouvelle loi des mines est un pas vers la nationalisation

(René Lévesque)

La pire tragédie au pays : 118 morts

Réouverture de l'enquête sur l'écrasement du DC-8F

MONTREAL, (PC). — L'enquête sur l'écrasement d'un avion DC-8F, il y a quelque 14 mois, alors que 118 personnes ont perdu la vie, sera réouverte, a déclaré hier le juge en chef George Chalmers, de la Cour supérieure du Québec.

Le juge Chalmers a déclaré qu'il attend "des preuves additionnelles" qui seront ajoutées à l'enquête qu'il a présidée l'an dernier. Il s'écoulera au moins un mois avant que l'enquête ne reprenne.

L'écrasement de l'avion DC-8F d'Air Canada près de St-Thérèse, à 20 milles au nord de Montréal, a été la pire désastre aérien dans l'histoire

canadienne. Le gros avion s'est écrasé cinq minutes après avoir décollé de Montréal, à destination de Toronto.

L'enquête du juge Chalmers, qui a duré sept jours, a pris fin le 8 décembre dernier.

Depuis le début de l'année, le juge en chef a étudié la preuve avec l'aide de conseillers techniques, en vue de présenter son rapport sur l'écrasement.

Durant l'enquête, des témoignages ont été entendus de la part de témoins oculaires, de scientifiques, d'ingénieurs et de représentants de l'avionneur Douglas, qui a construit l'avion.

Aucune conclusion n'a encore été rendue publique.

QUEBEC, (PC). — M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a déclaré, vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il est "ridicule de prétendre que la nouvelle loi des mines, qui a subi sa première lecture à l'Assemblée législative soit un pas vers une nationalisation éventuelle des mines du Québec".

"Nous ne pouvons même pas songer à nationaliser les mines", a dit M. Lévesque, expliquant que ceux qui créeraient le "mythe de la nationalisation des mines ne feraient que faire de la démagogie".

Le ministre a dit que les raisons qui ont motivé la nationalisation de l'électricité ne valent rien en ce qui concerne les mines.

"Dans le cas de l'électricité, explique M. Lévesque, il existait un marché intérieur, c'est-à-dire que nous consommons dans la province l'électricité que nous produisons et aussi, nous avions par l'Hydro-Québec le noyau d'hommes compétents pour administrer les Sociétés nationalisées".

Ces deux facteurs ne jouent pas en ce qui regarde les mines.

"Le marché des mines du Québec, a dit M. Lévesque, est essentiellement extérieur et nous ne possédons pas la compétence voulue pour administrer les compagnies minières".

Le ministre des Richesses naturelles a affirmé que la refonte de la loi des mines vise d'abord à remplacer le "fouillis" que constitue la loi actuelle, à laquelle on a apporté tant d'additions que la loi peut s'interpréter de trois ou quatre manières".

Les chefs syndicaux à Québec

Négociations suspendues à la Régie des alcools

MONTREAL, (PC). — Les négociations, en vue de mettre fin à la grève des employés de la Régie des alcools, ont été suspendues hier alors que les chefs syndicaux se sont rendus à Québec pour rencontrer le conseil exécutif de la Confédération des syndicats nationaux, qui représente les employés en grève.

La permanence de Montréal de la CSN a fait savoir que son équipe de négociateurs s'est rendue à Québec pour avoir un entretien avec M. Marcel Pénin, secrétaire-général de la CSN.

Aucune négociation n'est prévue pour la fin de semaine. Les négociateurs de la Régie ont déclaré que les pourparlers reprendront lundi.

La grève entre dans son troisième mois aujourd'hui. L'entente a été conclue entre les représentants de la Régie et des syndicats, au sujet des heures de travail et de la rémunération du temps supplémentaire.

Une fois de retour au travail, les 3.200 employés connaîtront la semaine de 37 1-2 heures s'ils travaillent dans l'entrepôt et 32 1-2 heures s'ils sont employés dans le bureau.

Deux questions en jeu

Pour le travail supplémentaire ils seront payés temps et demi au lieu du temps simple comme avant la grève, et ils recevront une allocation de repas de \$1,50.

La sécurité de l'emploi reste à l'étude — de même que la question des salaires en général.

Les employés de la RAO réclamaient une hausse de \$25 par semaine. Leur salaire avant la grève était de \$57 par semaine en moyenne.

Les hôtels et les bars-salons avaient suffisamment de provisions, jusqu'à ces derniers jours, pour servir leur clientèle comme à l'ordinaire, mais aujourd'hui, plusieurs sont réduits au fond du baril.

DANS

LA TRIBUNE

pages	pages
annonces classées 17-18-19	Finance 15
Bridge 16	Horoscope 16
Mots croisés 16	Nouvelles de Québec 4
Comiques 16	Radio, TV et arts 9
Décès et funérailles 19	Sports 13-14
Editorial 8	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Féminines 6-7	Voyages 12
Feuilleton 16	

AUJOURD'HUI

supplément en rotogravure

Perspectives

Un bébé éveillé par la fumée donne l'alerte

Un couple et ses trois enfants sont jetés sur le pavé par un incendie à St-Louis

PRINCEVILLE, (DNC) — M. et Mme Armand Hamel et leurs trois jeunes enfants ont été jetés sur le pavé par le feu qui a réduit leur résidence en cendres à St-Louis-de-Blandford. L'incendie s'est déclaré vers 1 heure du matin et en apportant quelques articles qui leur tombaient sous la main dans leur sortie précipitée. La maison appartenant à M. Hamel était située entre le village de St-Louis-de-Blandford et la route No 9.

C'est un bébé éveillé sans doute par la fumée qui a donné l'alarme par ses pleurs. La maison construite il y a de nombreuses années et entièrement en bois était déjà en flammes et la famille eut à peine le temps de quitter les lieux. Les pompiers de Princeville appelés d'urgence, arrivèrent rapidement sur place mais la résidence n'était plus qu'un brasier et on ne pouvait rien faire pour la sauver.

Tout brûle

Aucun article du ménage ne put être sorti non plus. Les pompiers concentrèrent leurs efforts pour protéger les constructions voisines. Leur travail fut facilité par le vent qui poussait les étincelles dans une direction opposée. La cause du feu ne put être établie.

Des parents ont recueilli temporairement M. et Mme Armand Hamel et leurs trois enfants qui ont tout perdu dans cet incendie. M. Hamel organise l'installation des siens dans un logement mis à sa disposition dans le village de St-Louis-de-Blandford, non loin de sa demeure rasée au sol par les flammes.

Début d'incendie maîtrisé par les citoyens

ST-SYLVÈRE (DNC) — Un début d'incendie a été maîtrisé à St-Sylvere grâce à la collaboration des gens de cet endroit.

L'incendie a pris naissance à la demeure de M. Louis Provencier. Les causes seraient attribuables à des circuits électriques défectueux. Grâce à l'aide bénévole des gens de la paroisse il n'y eut aucun dommage grave et l'incendie fut maîtrisé en un temps minime.

LIMONADE ASEPTA REDONNE L'ENTRAIN
Agreable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

TEMPORAIREMENT...
par suite de l'incendie qui a ravagé son bureau, le
DR. JACQUES LETELLIER
optométriste
occupera un bureau temporaire à la
PHARMACIE BUDNING
39, rue Wellington Nord

"HOT-DOG" FEDERAL
mmm délicieux!
UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

VOYAGE en FLORIDE
SUPER
AUTOBUS SUPER DE LUXE
QUEBEC CENTRAL
Départ le 20 FEVRIER,
durée: 16 JOURS;
1 soir à TAMPA, 8 soirs à MIAMI BEACH
Visites à Cypress Garden et à Silver Spring.
CHAMBRES AVEC BAIN, DOUCHE
Transport ALLER et RETOUR, couchers,
taxes, change, guide... **\$219.00**
POUR INFORMATIONS:
EXCURSIONS REGENT
1408, rue McManamy — Sherbrooke
Tél.: 562-8341 et 562-8744
Demandez M. Réjean BEAUDOIN.

J.-L. Pépin explique pourquoi Diefenbaker est anti-Québec

DRUMMONDVILLE — Le député fédéral de Drummond-Arthabaska, M. Jean-Luc Pépin, a démontré cette semaine comment le chef conservateur du pays, M. John Diefenbaker, s'affirme être manifestement contre les intérêts du Québec et des Canadiens français.

M. Pépin était alors interrogé sur le sujet par un membre du Club Richelieu de Drummondville. Il a déclaré qu'on n'a qu'à consulter le dossier Diefenbaker pour obtenir la réponse à cette question.

Puis, il a énuméré les faits et gestes récents de M. Diefenbaker qui le démontrent. Il y en a neuf.

1) Opposition à la décentralisation fiscale, c'est-à-dire à la participation croissante des provinces au champ de taxation (impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les successions).

2) Opposition à ce que les provinces qui le désirent, dont le Québec, se retirent des plans conjoints.

3) Mécontentement à la reconnaissance

d'un statut spécial pour le Québec dans le plan de retraite.

4) Opposition au drapeau national distinctif.

5) Opposition à la formule d'amendement constitutionnel.

6) Opposition à l'amendement de la Loi du centenaire de la nation, amendement qui avait pour but de reconnaître plutôt le centenaire de la Confédération.

7) Opposition à la création d'un ministère de l'Agriculture de l'Est.

8) Antipathie non déguisée à l'endroit des ministres canadiens-français du cabinet Pearson.

9) Antipathie non moins déguisée à l'égard de M. Léon Balcer, chef conservateur de l'aile québécoise.

En terminant, M. Pépin a déclaré que tous ces points, d'ailleurs énumérés déjà avant lui par MM. Balcer et Dorian, devaient amplement suffire à prouver son allégation.

Une octogénaire meurt après avoir été renversée par une auto

DRUMMONDVILLE — Une octogénaire du village de L'Avenir, Mme Edmond Lemire, 88 ans, a succombé à son arrivée à l'hôpital Ste-Croix, aux blessures qu'elle avait subies vers 5 h. 30 p.m., alors qu'elle fut heurtée par une automobile en se dirigeant vers son domicile où elle demeurait avec sa fille Blanche.

Selon les constatations de la police, la victime revenait de chez Mme Sylvie Fontaine, quand elle fut frappée par l'automobile que conduisait M. Pierre Farly, de St-Elphège.

Mme Lemire a été transportée à l'hôpital Ste-Croix par l'ambulance de M. Emile Cloutier mais à son arrivée, elle avait succombé à de nombreuses fractures.

L'abbé J. B. Mathieu, curé de L'Avenir, lui avait donné les derniers sacrements. Le Dr J. T. de M. Taschereau, coroner du district, a été appelé sur les lieux.

La Sûreté provinciale de Drummondville a aussi ouvert son enquête.

Par ailleurs, vers sept heures à l'angle des rues Cockburn et Lindsay, à Drummondville, deux jeunes gens ont été légèrement blessés dans la collision de trois voitures.

Ce sont M. André Lauzière, de St-Leonard, conducteur de l'un des véhicules impliqués et Mlle Monique Trépanier.

Les deux jeunes gens ont été pansés à l'hôpital Ste-Croix.

Les deux autres voitures impliquées dans l'accident étaient la propriété de MM. P.-A. Jolin et C. E. Levasseur. Les dégâts aux véhicules sont de l'ordre de \$700. La Sûreté municipale a fait enquête sur les lieux.

Pelletier
Monteurs et costumiers
Réparation de fourneaux
174 nord, Wellington, Sherbrooke

SCM LOCATION
VENTE — REPARATION
— Classeurs — Organisation complète de bureaux
— Chaises
LIVRAISON GRATUITE JOUR et SOIR
Eastern Office Equipment Inc.
52, rue Alexandre — 569-9373 — Sherbrooke

LE TAPIS A LONGUES FIBRES EST IDEAL POUR LES HALLS D'ENTREE ET LES ESCALIERS.

Renommé pour la qualité de ses tapis et son service expert d'installation, le magasin Lévesque Ltée vous offre un tapis à filaments continus, idéal pour les halls d'entrée et les escaliers.

Chaque pouce de ce tapis est tissé de l'imbattable fibre de nylon DUPONT, pour une durée extra longue et une souplesse incomparable. Très facile d'entretien, il résiste même à la saoulerie. Son tissage compact le rend également résistant à l'écrasement. Il conserve sa couleur originale des années durant.

Offre spéciale \$77.

Chez Lévesque Ltée

Escalier de 14 marches complètement recouvertes mur à mur. Installation complète comprenant le tapis, le sous-tapis en caoutchouc la bordure, etc.

SEULEMENT

7.50 PAR SEMAINE

(Ajoutez \$9. pour chaque marche additionnelle)
6 COULEURS DECORATIVES A VOTRE CHOIX

Lévesque
L.TÉE

Prestige
38 sud,
rue Wellington
Sherbrooke

SIGNELEZ 569-7277

... et laissez les experts de Lévesque Ltée aller vous montrer ce tapis chez vous, SANS OBLIGATION.

pas répéter.. à ne pas répéter.. à ne pas

La Commère

Il y a des citoyens de la région qui ont réservé des locaux dans le but d'héberger les futurs magasins de liquides alcooliques... ils sont convaincus que le gouvernement remettra la vente des spiritueux dans les mains des particuliers... entretemps la boisson ontarienne et d'outre-frontière fait son entrée régulièrement dans la province et même dans notre région... plusieurs hôteliers qui avaient déclaré qu'ils manqueraient de combustible trois semaines après le début de la grève ne se plaignent nullement actuellement... il faut dire que leurs clients ne se plaignent pas également... tout le monde est heureux...

Apparemment, en débourse un dollar de plus pour une bouteille de 25 onces: ce n'est pas exagéré... ma voisine songe sérieusement à se lancer dans ce commerce illicite mais rémunérateur... on dit qu'il se transporte beaucoup de caisses actuellement sur lesquelles est inscrit "Fragile - Vaiselle"... une dame se plaint amèrement du fait que les automobilistes éblouissent les piétons...

Les harbiens ont décidé de prendre une semaine complète de vacances, au cours du mois d'août, à la suite d'une réunion longue et orageuse... le président de l'association n'était pas heureux de la décision, mais il a dû avaler sa pilule... on me rapporte que M. Henry Crochettere songe d'échanger de voiture bientôt... ce serait le temps d'ailleurs s'il veut bien représenter la QHA...

Le greffier J. Marie Grégoire fume toujours à légamment son cigare habituel... il paraît qu'il fume sa douzaine, à tous les jours... au lieu d'apprendre de jodo, les policiers se serviraient du bâton... ils seraient mieux préparés ainsi à témoigner, en cour "à bâtons rompus"... plus le policier sera gros, plus le bâton sera petit apparemment afin de maintenir l'équilibre entre les policiers... et les récalcitrants...

Certains se demandent comment il faudra appeler la pension qui sera accordée aux membres du conseil... certainement pas la pension des "mères" nécessiteuses, ni celle des invalides, ni la pension de vieillesse alors ce serait la pension avec un grand "P"... Pélerin pour monde meilleur... Y a-t-il des gens plus détestables que ceux qui sont des fausses alarmes...? le jeu est encore recommencé, il est à souhaiter que la police mette la main au collet de ces désaxés...

Je le répète, il n'en coûte pas 50 cents pour circuler sur le pont Champlain, mais bien 25 cents, mais ceci fait 50 cents aller et retour... enfin on se comprend... les critiques se font plus nombreuses contre le prix exigé pour circuler sur l'autoroute... il semble que le président, M. Guy Poliquin serait sur le point d'y répondre... habile comme il est, il saura sûrement se tirer d'affaires... le restaurant qui a distribué gratuitement du café aux pompiers lors de l'incendie de la rue Wellington, vendredi dernier, est le restaurant d'Artagnan...

Le R.P. Emile Bouvier, s'adressant l'autre jour à un groupe de dames a comparé les femmes apathiques et désintéressées des activités de leur société, aux autobus de la ville de Sherbrooke... il paraît qu'une jeune fille, qui est apparue récemment à la télévision, allait se faire faire une beauté par la propriétaire de la vente des cosmétiques d'une pharmacie voisine... oui ou non?...

Par des échevins et des hauts fonctionnaires
Poissons "capturés" avec des \$\$\$\$\$

SHERBROOKE — Des échevins et des hauts fonctionnaires de Sherbrooke ont participé au carnaval des poissons des chenaux, à Ste-Anne-de-la-Pérade.

"L'expédition" de Sherbrooke était composée du maire suppléant Félix Thibault, des échevins Carl Camirand et Me Paul-M. Gervais.

On notait aussi la présence de MM. Olivier Fauthier, Henri-Paul Emond, Robert Bélisle, Aimé Gagnon, J.C. Côté et Raymond Jeanson.

Les représentants de Sherbrooke ont participé à une émission de télévision et ont été invités au banquet des organisateurs du carnaval.

Si des membres de l'expédition ont rapporté des poissons des chenaux, à Sherbrooke, c'est parce qu'ils ont pu en acheter... sur les lieux.

Campagne de souscription

Plusieurs appelés... peu de réponses

COATICOOK — Les résidents de Coaticook s'en étant complètement désintéressés, la grande réunion qui avait été convoquée à l'hôtel de ville, en vue de la campagne de souscription pour la Villa St-Alphonse de Sherbrooke, n'a pu avoir lieu.

En effet, en plus des responsables de cette campagne, qui s'étaient rendus à Coaticook pour exposer leur projet, on ne rencontrait à cette rencontre que le maire de Coaticook, M. Léger Cameron, un éminent de banque et un président d'association, qui avaient répondu à l'invitation ainsi que le journaliste de LA TRIBUNE.

C'est la deuxième fois qu'une telle réunion était convoquée à Coaticook, mais la première depuis que les responsables de la campagne ont décidé de changer leur formule.

Un total de 350 invitations avaient été envoyées à des commerçants, hommes d'affaires, industriels etc., de la ville, en vue de cette rencontre.

A Granby
Un citoyen désire attraper les chiens errants

GRANBY — Une demande fort inusitée est parvenue au conseil municipal de Granby. En effet, un citoyen de Granby a présenté une sousmission au conseil pour attraper les chiens errants dans la ville.

Cette demande n'a pas manqué de faire rigoler les échevins après sa lecture par le greffier de la ville, M. Donat Brosseau, mais quelques minutes plus tard, l'échevin Gill Langlois a fait savoir son opinion sur la question.

"C'est un fait qu'il y a un surplus de chiens errants dans la ville. Je pense que depuis que des caçouillards ont terrifié les résidents, l'automne dernier, plusieurs familles se sont procurées des chiens afin de préserver ce qu'il y a d'excellente chose. Mais depuis ce temps, il s'est produit un excès de chiens errants, ce qui est dangereux", a-t-il dit.

Le règlement

On sait que le règlement municipal précise que tout chien doit être tenu en laisse lorsqu'il est en dehors du terrain de son propriétaire, qu'il ait ou non une licence.

Le sous-maire demandait \$2 par chien attrapé et consentait à garder les bêtes dans un endroit sûr en dehors des limites de la ville et de les nourrir durant trois jours à raison de \$1.25 par jour.

Cependant, les échevins n'ont pas accepté que l'individu effectue ce travail avec un véhicule de la ville, tel que demandé. Ils préféreraient payer quelques sous de plus pour chaque chien attrapé et que le travail soit effectué avec le véhicule du type en question.

La question sera discutée afin d'en arriver à une entente pour débarrasser la ville de ce surplus de chiens errants qui causent souvent des dommages et font peur inutilement à plusieurs personnes.

Avis donc aux propriétaires de chiens, car ils pourraient bien devoir aller chercher leur bête à l'hôtel de ville et payer pour "l'attrapage" ainsi que la pension de leur bête durant sa captivité.



INSPECTEUR en SECURITE INDUSTRIELLE

Le seul cours COMPLET en français au Canada
Durée: 6 mois

Certificat et service de placement gratuits à tous nos diplômés, par un officier de placement compétent.

P.S. — Anglais non nécessaire pour ce genre d'emploi. L'Institut Lafontaine est incorporé sous les lois des compagnies de la Province de Québec.

Certains d'emplois disponibles dans les industries de la Province de Québec pour la surveillance des accidents de travail.

INSTITUT LAFONTAINE INC.
3258, rue BELANGER est, MONTREAL (36), Tél.: 729-3786

Envoyez ce coupon pour renseignements gratuits. (L.T.)

NOM _____ TEL. _____
ADRESSE _____ VILLE _____ AGE _____

Pour Breton et Beaudet

Des peines de 15 ans et de 10 ans de pénitencier

Par l'Unité sanitaire

Les dents des élèves seront "surveillées"

SHERBROOKE — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a autorisé l'Unité sanitaire à mener une campagne de prévention de la carie dentaire parmi les élèves de la cité.

Le Dr Roland Bégin a obtenu cette permission des commissaires qui se sont dit heureux de cette initiative.

Le docteur a précisé que ce service de prévention sera mis en application aussitôt que possible. Les élèves de 6 à 12 ans seront examinés afin de détecter chez eux les cas de carie dentaire.

Les ravages

Une fois la sélection terminée, il y aura de nouveaux examens qui seront effectués à l'Unité sanitaire de Sherbrooke.

Le Dr Bégin a expliqué que l'on pourra plus facilement enrayer les ravages causés par la carie dentaire.

On donnera également des conférences afin d'enseigner aux jeunes les moyens à prendre pour prévenir la carie. Souvent les enfants ne sont pas initiés à l'hygiène dentaire et les conseils donnés par les responsables de la campagne de prévention seront certainement très utiles.

Un précédent

Ministres protestants reçus à l'archevêché

SHERBROOKE — Le Concile Vatican II, qui a terminé sa troisième session le 14 septembre dernier et qui en tiendra une quatrième et dernière à partir du 14 septembre prochain, a donné lieu à toutes sortes d'initiatives, d'innovations, de changements dont il ne faut pas se surprendre, puisque quelqu'un a déjà dit que "si la religion change, c'est pour le mieux..."

On est au courant d'une foule de ces initiatives, innovations, changements qui se sont produits depuis, notamment du côté de la liturgie, mais un événement d'ordre absolument inédit se déroulera lundi prochain à Sherbrooke, alors que S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, recevra à sa table à midi, une vingtaine de ministres protestants, tous membres de la "Sherbrooke and Ministerial Association".

Initiative des ministres protestants

● A ce que nous apprenons de source autorisée, ce sont les ministres protestants eux-mêmes qui auraient demandé à S. E. Mgr Cabana de les

rencontrer à leur réunion de lundi prochain, le 8 février. En réponse à cette invitation, Mgr Cabana les a invités eux-mêmes à sa table ce jour-là pour répondre à toutes les questions que ces ministres, de diverses dénominations protestantes, voudront bien lui poser. Son Excellence en profitera évidemment pour faire ressortir les grands enseignements du Concile Vatican II et satisfaire la curiosité de ceux qui entrent dans la catégorie qui ne sont pas dans le giron de l'Eglise catholique ou qui sont considérés comme des frères séparés.

Le révérend A.B. Lovelace, ministre à Lennoxville, a déclaré à un représentant de LA TRIBUNE que c'est la première fois qu'il connaît une réunion de ce genre dans l'histoire "et elle prouve que nous pouvons nous rencontrer et parler du problème des Eglises, surtout à la lumière du Concile et de tout ce qui en ressort".

● On imagine que ce dîner aura lieu dans la plus stricte intimité et qu'il s'agit d'une prise de contact au cours de laquelle les ministres protestants de Sherbrooke et du district recevront en contact direct en même temps qu'intime les grands enseignements de l'Eglise catholique sur diverses questions qui y ont été discutées, notamment le rapprochement, le renouveau et le rafraîchissement de l'Eglise catholique, aussi bien que sur ses relations avec les autres religions.

Carnet King-Wellington

Du 8 au 13 mars

Les étudiants ressuscitent le carnaval

SHERBROOKE — A l'instar de leurs confrères des autres universités, des étudiants de l'Université de Sherbrooke ont pris l'initiative d'organiser un Carnaval d'hiver cette année.

Le Carnaval se tiendra du 8 au 13 mars prochain.

On prévoit un programme qui respectera les traditions estudiantines et qui fera histoire dans les annales de l'Université de Sherbrooke.

Les duchesses

Il n'est qu'à se remémorer l'initiation des "navots" qui se fait au début de l'année scolaire pour anticiper un tantinet de ce que sera le carnaval d'hiver des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Le responsable du carnaval, M. Yves Lebel, étudiant à la faculté de Commerce, a laissé entendre que rien ne serait négligé pour réaliser un carnaval dont les étudiants se souviendront.

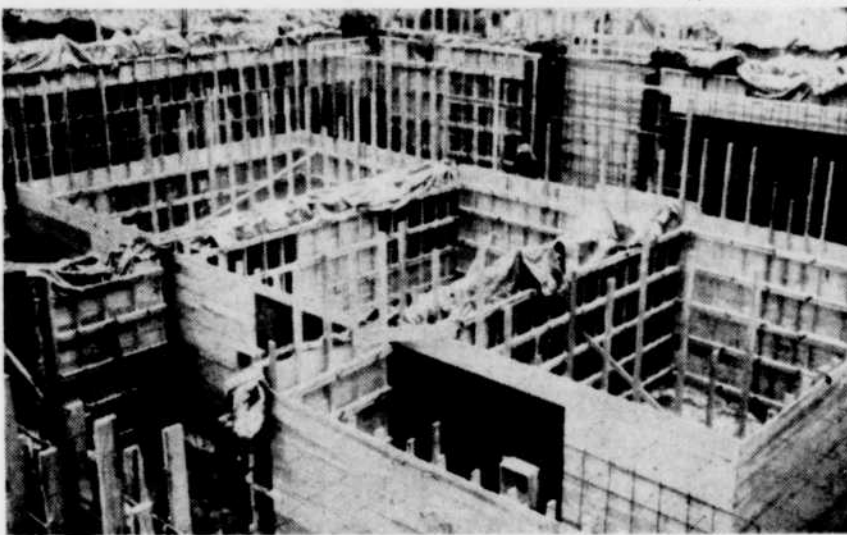
Activités

De nombreuses activités sont prévues pour la semaine. Entre autres, il y aura élections des duchesses parmi la gent féminine du campus.

Les organisateurs sont en train de mettre au point les derniers détails du programme.



INSPECTION — Des plongeurs sont descendus dans le lac Memphrémagog pour inspecter l'endroit où sera installée la prise d'eau de la conduite d'adduction. Sur cette photo, M. Jacques Lemieux, ingénieur consultant, l'échevin J.-M. Jeanson, président de la commission d'aqueduc, un plongeur et le maire Armand Nadeau, c.r. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



POSTE DE POMPAGE — Les travaux de construction du poste de pompage pour la conduite d'adduction sont en cours près du lac Memphrémagog. La bâtisse abritera les microfiltres et la chambre des pompes. Cette photo donne une idée du chantier. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Une inspection de la conduite d'adduction

Un plongeur "prend un bain" dans le lac Memphrémagog

LAC MEMPHREMAGOG. (Spéciale). — Des plongeurs professionnels ont révélé, hier, qu'ils n'avaient jamais vu d'eau aussi limpide que celle du lac Memphrémagog.

"L'eau est claire comme du cristal", ont dit les plongeurs au maire Armand Nadeau, c.r., à l'échevin J.-M. Jeanson et à l'ingénieur consultant Jacques Lemieux qui visitaient le chantier de construction de la conduite d'adduction.

Les plongeurs venaient de remonter de 45 pieds de pro-

fondeur pour inspecter l'endroit où sera installée la prise d'eau. Le maire Nadeau et l'échevin Jeanson ont semblé bien satisfaits de la déclaration des plongeurs.

Les travaux

M. Lemieux a ensuite affirmé que les travaux d'aménagement de la conduite d'adduction, qui solutionneront le problème de l'eau potable, devraient être terminés au mois de juillet.

Il a précisé qu'une longueur

de 15,000 pieds de tuyaux ont déjà été posés sur le parcours de la conduite, soit près du sixième.

En avril

Le poste de pompage est également en chantier près du lac Memphrémagog. Cette bâtisse, dont les travaux seront terminés en avril, abritera aussi les microfiltres.

M. Lemieux a terminé en disant qu'on procédera dans quelques jours à l'installation de la prise d'eau dans le lac à une profondeur de 45 pieds.

Cas du bureau d'enregistrement entre les mains de Me C. Wagner

QUEBEC (Par Claude Dery). — Le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, nous déclarait hier qu'il a déjà soumis au procureur général, Me Claude Wagner, les problèmes causés par le Bureau d'enregistrement de Sherbrooke. Me Fortin explique que la responsabilité de Québec dans l'administration du bureau sherbrookoise et ses contributions financières font actuellement l'objet d'une étude approfondie au sein du département du Procureur général.

Des plaintes

Le député de Sherbrooke a voulu ainsi faire écho aux plaintes exprimées par les

notaires de la région sur l'exiguïté du Bureau d'enregistrement logé rue Bank, et suggéra à Me Wagner de déménager ce service public dans des locaux plus adéquats.

Jusqu'ici, toutefois, il semble qu'aucune réponse définitive ne puisse être obtenue parce qu'au département du Procureur général, les officiers étudient tout le système des Bureaux d'enregistrement dans la province afin de présenter un rapport à Me Wagner sur les réformes jugées nécessaires.

Une anomalie

A Montréal et Québec, les

Bureaux d'enregistrement seraient placés sous la responsabilité totale de Québec, tandis qu'en d'autres endroits, l'administration et ses frais sont partagés par Québec, les conseils de comtés ou les villes.

Cette anomalie doit être corrigée en fonction de la nouvelle politique esquissée au Parlement par Me Wagner. En conséquence, un certain temps s'écoulera encore avant que l'on puisse en venir à une décision finale qui couvre tous les Bureaux d'enregistrement du Québec et les place tous sur un même pied d'égalité ou encore les catalogue par district avec prérogatives nouvelles.



INSTITUT DE TECHNOLOGIE — Les travaux de construction de l'institut de technologie, situé dans le quartier ouest, se poursuivent rapidement. La bâtisse, construite au coût de \$2,100,000, devrait être complétée en septembre. L'institut, qui relèvera du ministère de l'Éducation, pourra recevoir 1,000 élèves. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

SHERBROOKE — Il n'a fallu que 30 minutes de délibération à un jury de la Cour du banc de la Reine pour en arriver à un verdict unanime de

culpabilité dans les trois causes contre Gilles Breton, 30 ans, et Paul-Emile Beaudet, 34 ans, tous deux de Montréal.

Quelques secondes plus tard, l'hon. juge Evender Veilleux condamnait Breton à 15 ans de pénitencier, et Beaudet à 10 ans.

Pas réhabilitable

Le juge Veilleux avait auparavant pris connaissance du dossier de Breton, ce qui lui a fait dire: "Votre cas ne semble pas très réhabilitable".

En plus d'avoir été condamné à 10 ans de prison, en

décembre dernier, à la suite d'un hold-up à Québec, Breton a reçu de nombreuses autres condamnations, autant en Ontario qu'au Québec. Sa sentence de 10 ans sera cependant purgée en même temps que celle rendue hier.

Quant à Beaudet, il venait à peine de terminer une peine de 10 ans au pénitencier. Le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., avait d'ailleurs demandé une très forte sentence, pour punir leur "dernier" forfait.

Aucune défense

D'autre part, le procureur de la défense, Me Guy Bertrand, n'a pas manqué d'en surprendre plusieurs, hier après-midi, lorsqu'il n'a pas fait de défense, à la suite de la preuve de la Couronne.

On se souvient qu'à l'enquête préliminaire, Me Albert Gobeil, de Sherbrooke, qui était alors au dossier, avait présenté une preuve d'aliibi. Plusieurs témoins étaient venus déclarer qu'au moment du vol, Breton était à Montréal.

Cette preuve devait être développée de nouveau au cours du procès, dans l'intention de créer un doute qui aurait pu être favorable aux accusés.

Mais Me Bertrand a préféré tenter de créer ce doute en insistant dans son plaidoyer, sur les contradictions qu'il avait relevées dans les témoignages des deux seuls témoins qui avaient pu identifier positivement Breton et Beaudet, soit les menuisiers René Dolbec et Richard Grenier.

La défense s'en prend à deux journalistes de La Tribune

SHERBROOKE — Une nouvelle publiée dans l'édition d'hier de La Tribune a créé passablement de commotion en Cour du banc de la Reine, dès la réouverture du tribunal dans la cause de Breton et de Beaudet.

● Brandissant une copie de la page 3 du journal, le procureur des accusés, Me Guy Bertrand, a demandé que M. Alain Guilbert, chef des nouvelles à La Tribune, et Jacques Gagnon, chroniqueur judiciaire, soient accusés de mépris de Cour.

Il a ensuite demandé à l'hon. juge Evender Veilleux de dissoudre le jury et d'ordonner la tenue d'un nouveau procès.

Déjeuner

● Toute cette affaire a commencé quand Me Bertrand a pris connaissance de la nouvelle présentée en manchette sous le titre: "Procs aux Assises criminelles relativement à un hold-up. Une preuve d'aliibi sera-t-elle acquiescée par deux juges?"

Il prenait alors son petit déjeuner, dans un hôtel local, et il a déclaré avoir fait une violente colère en arrivant au passage où il était question du dossier judiciaire de ces clients en ces termes: "Breton n'en est d'ailleurs pas à sa première expérience du genre, car il n'y a pas telle longue, il a été condamné à 10 ans de pénitencier, après avoir été reconnu coupable d'un vol à main armée à Québec, Beaudet a également une peine de 10 ans à son actif".

● Me Bertrand a d'ailleurs pris le passage au tribunal, après qu'il a déclaré: "Qu'on ne mette pas dans un journal quelque chose que la Cour n'a pas entendu".

Préjudice

Selon lui, en publiant le dossier des prévenus, alors qu'il n'en avait pas encore été question au cours du procès, on leur causait un sérieux préjudice. "Le préjudice est d'autant plus grave, a-t-il dit, que le procès est en cours".

● "Je sais qu'il n'appartient pas à ce tribunal de censurer la presse, mais il lui appartient de préserver les droits de l'accusé", a poursuivi l'avocat.

Il a désapprouvé et condamné ouvertement la façon de procéder du journal La Tribune dans cette affaire, ajoutant que son rôle de défenseur était plus ou moins agréablement maintenu.

● La raison pour laquelle il donnait tellement d'importance à cette nouvelle, c'est que la veille, à la suite de la première journée d'audition du procès, le juge Veilleux avait libéré les jurés, leur permettant de regagner chacun leur domicile.

Selon lui, il était possible que certains des jurés aient pu se rendre compte du dossier des accusés, en lisant le journal La Tribune, ce qui aurait pu les inciter à se former immédiatement une idée du verdict à rendre.

Preuve

● Prenant la parole, le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., a déclaré: "Il faut tout de même qu'on nous prouve que les jurés ont lu La Tribune".

"Qu'est-ce qu'une condamnation de mépris de Cour ferait pour la défense", a demandé à son tour le juge Veilleux?

● "Il s'agit de sauvegarder le principe", de répondre Me Bertrand.

Le juge a finalement tranché la question du mépris de Cour en laissant savoir que lui-même ne porterait pas d'accusation sur le champ. Il a expliqué qu'il voulait laisser aux personnes en cause la chance de se défendre.

● Il a donc suggéré de renvoyer le cas au Procureur général, Me Claude Wagner, qui lui décidera s'il y a lieu ou non de porter plainte contre le journaliste et le chef des nouvelles.

La reprise

Quant à un nouveau procès,

le juge Veilleux a révélé que ce serait quelque chose d'onéreux. Il a ajouté que même si l'on remettait le procès à deux ou trois semaines, cela ne serait sans doute pas plus d'avance, car les autres jurés ont probablement vu le journal.

● "Il faudrait peut-être leur demander s'ils savent lire", a ensuite demandé Me Blanchette, à l'effet de rire général.

"Ce ne sont pas tous des ignorants", a répliqué Me Bertrand.

Personne n'a lu

● Il va sans dire que toute cette argumentation, qui a

duré une bonne partie de l'après-midi, ne s'est pas déroulée en présence des jurés.

Enfin, la meilleure façon de savoir si certains d'entre eux ont lu La Tribune, était de leur demander.

● Le juge Veilleux les a donc fait venir devant la Cour et leur a posé la question. Tous ont répondu non.

Il les a bien avertis de ne pas tenir compte de ce qu'ils pourraient entendre à la télévision ou à la radio, ou encore de ce qu'ils pourraient lire dans les journaux.

● Il a finalement conclu qu'il n'y avait pas lieu à une remise... et le procès s'est poursuivi.

Chronique judiciaire

SHERBROOKE — Accusé de conduite dangereuse, après avoir heurté à mort un bambin de trois ans, un jeune automobiliste a été condamné, hier, à \$100 d'amende, et son permis de conduire a été suspendu pour un an.

Michel Bolduc, d'Asbestos, a comparu devant le juge Benoit Turmel, en Cour des sessions de la paix, et a préféré plaider coupable au lieu de subir un procès.

La victime était René Dodier, fils de M. Raymond Dodier, 6, rue Bruneau, de la même ville. L'accident était d'ailleurs survenu à Asbestos, le 6 juin dernier.

Mare d'eau

Dans son plaidoyer, Me Gilles Geoffroy a expliqué que la tragédie est survenue à l'entrée de la ville d'Asbestos, où la circulation est passablement rapide.

L'enfant aurait été frappé alors qu'il revenait sur ses pas, juste comme Bolduc évitait une mare d'eau.

Le jeune homme de Sherbrooke qui avait volé un camion dans le but de se faire arrêter par la police, a été libéré, hier, après une semaine de détention préventive.

C'est le moyen qu'avait trouvé l'adolescent pour attirer l'attention sur son cas, car il n'avait aucun toit où coucher, ni aucune table où manger.

En rapport avec son délit, la sentence a été ajournée à six mois, et il a dû signer un engagement pour garder la paix.

La police s'est occupée de son cas et il a maintenant une place où habiter.

Une preuve d'amour

Qu'y a-t-il de plus significatif qu'un superbe diamant provenant de notre magnifique collection spéciale de pierres détachées? Vous pouvez acheter avec confiance permettant à l'un de nos gemmologues agréés de vous expliquer la différence de valeur et de qualité. Et le fait d'être membres de l'American Gem Society est pour vous, une plus grande assurance de l'intégrité et de fiabilité que vous devez attendre d'un bijoutier de confiance.

Paul Nadeau, R. Fortier et H. Paré, gemmologues agréés, membres de l'AMERICAN GEM SOCIETY

Phinney & Nadeau Inc.

82 NORD, RUE WELLINGTON
CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Confier le projet de rapatriement à un comité de la Constitution

Johnson, même avec l'aide de Bertrand, ne peut réussir...

Par Claude DERY

QUEBEC — C'est en vain que Me Daniel Johnson, chef de l'opposition, visant à confier au Comité épaulé par son collègue, Mme Jean-Jacques Ber-

trand (Missisquoi) tenta, hier, d'introduire, en Chambre basse, une motion principale et de fond, visant à confier au Comité parlementaire de la Constitution plutôt qu'à l'As-

semblée législative directement, le projet énoncé par le premier ministre, M. Jean Lesage, relatif à "la requête que le Parlement provincial adresse à Londres pour favoriser le rapatriement de la Constitution canadienne".

Les interventions de MM. Lesage et de Me Pierre Laporte ont écarté cette motion qui fut du reste jugée illégale par le président de la Chambre, M. Richard Hyde, à ce stade des procédures.

Le leader, Me Laporte, a souligné qu'en vertu du règlement, une telle motion devait être annoncée dans le feuillet de l'Assemblée législative par un avis. Me Bertrand réclama alors le consentement unanime de la Chambre mais M. Lesage le refusa carrément.

Le député de Missisquoi voulut alors que la Chambre prenne cette intervention du député de Bagot comme un avis public mais M. Hyde pria les représentants du gouvernement et de l'opposition de s'entendre sur le sujet, en dehors des délibérations de la Chambre. Me Daniel Johnson rétorqua qu'on faisait volte-face sur une décision rendue la veille alors que M. Armand Russell, député de Shefford, apportait une motion sur le projet touchant le Conseil législatif, priant le gouvernement de confier l'étude du projet au Comité de la Constitution.

M. Lesage a répliqué qu'il s'agissait, dans le "cas Russell", d'un projet de loi tandis que la "proposition Johnson" touche une motion, ce qui serait tout à fait différent. Les juristes comprendront.

TELEGRAMMES de la Chambre

QUEBEC (Par Claude Dery) — Sur un sujet brûlant d'actualité, M. Jean Lesage précise que parmi les 54 entreprises industrielles qui ont consenti des investissements de plusieurs millions de dollars au cours de 1964-65 au Québec, 42 se situent hors de la zone-tampon de Montréal, ce qui pourrait signifier que la politique de "décentralisation industrielle" préconisée par Québec a tendance à germer sérieusement.

Le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre (St-Hyacinthe), apporte des explications sur un contrat qu'il signe mercredi, pour le comité du ministère de la Santé, et qui prévoit la construction d'une institution de type maternité pouponnière, à Armagh, afin d'améliorer les conditions hospitalières du comté de Bellefleur. Le contrat au montant de \$328,047 est alloué à la firme Paré & Lapointe Inc., de Beaufort, qui présente les prix les plus avantageux sur neuf soumissions offertes.

Le gouvernement attache une importance particulière aux régions désavantagées du Québec, selon M. Jean Lesage, à cause de leurs conditions de sol, de climat et de leur éloignement du marché. On estime que ces régions ont une vocation agricole partielle et c'est pourquoi ARDA veut favoriser le développement économique et social de ces districts en réaménageant toutes les ressources du milieu, comme c'est le cas actuellement en Gaspésie et comme ce sera le cas sous peu dans les Cantons de l'Est, dans les Laurentides, dans le nord-ouest et au Saguenay.

Comme en France, le cultivateur du Québec doit faire face aux complexités du marché mondial. Comme partout au Canada et ailleurs dans le monde, il doit utiliser le sol de son domaine au maximum de sa rentabilité et il importe qu'il se spécialise. Les petits espaces ne sont plus rentables et c'est pourquoi le gouvernement propose l'agrandissement des domaines agricoles et une production collective si possible pour réduire le coût de la mécanisation.

Un autre sujet qui doit intéresser le Parlement a trait à la proposition faite par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Me Gérard D. Lévesque, concernant la création d'un organisme représentant l'industrie laitière du Québec qui occupe une place de choix dans l'économie économique du milieu rural, étant donné que l'on compte plus de 500 entreprises laitières dans la province.

C'est au cours de 1965 que l'on connaîtra l'issue des pourparlers entre l'UCC et la Société générale de financement touchant le projet d'établir une usine coopérative de pâtes et papiers possiblement à Matane. Déjà, le sujet est traité au ministère des Terres et Forêts que dirige M. Lucien Cléche, et tout indique que l'UCC serait prête à endosser cette responsabilité à la suite du voyage d'étude de ses experts en Suède.

COURS D'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE POUR

- Les chefs de nos entreprises industrielles, commerciales et financières.
- Leurs assistants — nos professionnels — ceux qui ont suivi les cours d'initiation à l'administration.

AU COLLÈGE DE VICTORIAVILLE

par les professeurs de la Faculté de commerce de l'université Laval

LES LUNDIS SOIR : Du 15 février, au 10 mai 1965 de 7h. à 10h 30

et quatre jours pleins: les 27, 28, 29, 30 mai 1965

THEME GENERAL: "DIAGNOSTIC de la DIRECTION"

METHODE DES CAS : Etude individuelle du cas, discussion en petits groupes, discussion générale et analyse par les professeurs.

Pour tous renseignements s'adresser à : Bureau des Cours d'Extension,

A/S: Frère Aurèle Côté, s.c., directeur, Collège de Victoriaville,

Victoriaville, P. Qué.—Tél.: 752-9843 ou laissez message à: 752-5681.

Affrontement Lesage-Johnson sur l'affaire des faux certificats

Le débat se fait encore plus violent après l'ajournement de la Chambre

Par Claude DERY

QUEBEC — Par un vote de 49 à 22, l'Assemblée législative a maintenu hier la décision du président, M. Richard Hyde, interdisant à Me Daniel Johnson d'engager un débat sur l'affaire des faux certificats et de traiter des causes judiciaires pendantes devant les tribunaux.

Par la suite, l'engagement en Chambre basse fut marqué de ripostes vives et acerbes des deux flancs politiques sur les procédures à suivre, étant donné que toute l'affaire se trouvait "sub judice".

Tour à tour, MM. Jean Lesage, Pierre Laporte, Paul Gérin-Lajoie et Bernard Pinard (Drummond), sur l'équipe ministérielle, ont tenu à la défense orchestrée de l'opposition, conduite par MM. Daniel Johnson (Bagot) et Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi).

Mais, peine perdue. Cet affrontement de juristes n'a fait qu'éterniser les délibérations. Finalement, Me Johnson réclama une enquête impartiale devant un tribunal indépendant de toute politique pour juger le mystère des faux certificats.

Pas d'enquête royale

La séance de la Chambre devait se terminer quelques instants plus tard mais non pas l'engagement. A des journalistes accourus sur le parquet de l'Assemblée législative, le premier ministre, M. Jean Lesage, expliquait que deux alternatives étaient offertes en somme à Me Johnson: Ou de répéter les accusations portées contre Me Georges-Émile Lapalme dans le comté de Dorchester en septembre dernier, ou de les nier telles que rapportées dans les journaux.

M. Lesage a catégoriquement dé-

claré qu'il n'y aurait pas d'enquête royale dans l'affaire des faux certificats qui se traite devant les tribunaux dont l'équité ne peut être mise en doute.

L'affaire Gabias - Hamel

Le premier ministre ajoutait que Me Johnson pouvait réclamer une enquête du Comité des privilèges puisqu'un précédent avait été établi dans l'affaire Gabias - Hamel, l'an passé, où unanimement, tous les membres du comité, y compris M. Gabias lui-même, avait rendu une décision rejetant l'accusation portée contre l'ex-procureur général.

Nouvelle prise de bec

C'est à ce moment que MM. Johnson et Bertrand surgirent parmi les journalistes et engagèrent un autre débat avec MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Emilien Lafrance (Richmond). Me Bertrand (Missisquoi), rappela les paroles du premier ministre qui soutint que "dans les enquêtes, il fallait dégager l'esprit de partialité", et insistait pour que l'affaire des faux certificats aboutisse devant un tribunal judiciaire.

Me Lesage rétorquait qu'il était impossible d'appliquer un tel recours que deux causes (Boisjoli et Sauvé) se trouvent devant un juge (M. Benoît Turmel, de Sherbrooke), que la réputation de Me Lapalme a été atteinte et qu'il était de son droit d'obtenir justice devant la Chambre des députés.

Me Johnson affirmait plus tard aux journalistes qu'il maintenait ses accusations, ce qui fit dire au ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard (Drummond): "Mais pourquoi M. Johnson refuse-t-il de l'admettre devant l'Assemblée législative?"



M. Daniel JOHNSON



M. Jean LESAGE

humour A QUÉBEC

par Claude Dery

QUEBEC — Ah! si Molière vivait encore! Que d'inspiration ne viendrait-il point cueillir au sein même des délibérations de notre "Assemblée législative", au salon du peuple, dans la Vieille Capitale! L'esprit fusa comme un feu d'artifice... mais les pièces pyrotechniques ne sont pas toujours lancées selon le protocole évidemment.

Un petit jeu à deux

M. Lévesque (Richesses naturelles): "La nouvelle loi des mines... en tout, cela fait 317 articles. Alors, on aura le temps de s'amuser..."

M. Daniel Johnson (Bagot): "Un peu d'explication, s'il-vous-plait..."

M. Lévesque: "On aura des tableaux pour donner une idée du rendement. Il y a des jeux d'allocations additionnels qui changent, qui pondèrent ces chiffres-là..."

Me Johnson (Allusion aux déclarations de M. Lévesque sur la grève des employés de la Régie des alcools): "Ne lâchez pas... dites-nous ça".

Fin le patronage

M. Jean Lesage: "Le règlement ne permet aucun commentaire du député de Champlain. Il devrait le savoir. S'il ne le sait pas, je le lui apprendrai..."

M. Maurice Bellemare (Champlain): "Ah, mon Dieu..."

M. Lesage: "Nous n'acceptons pas le jeu des soumissions qui arrivent en retard parce que nous évitons la fraude. Nous n'admettons que des soumissions régulières. C'est ainsi que le patronage est disparu..."

M. Bellemare: "La grande comédie... le patronage avec l'étampe du parti libéral..."

M. Richard Hyde (Président): "Je rappelle le député de Champlain à l'ordre..."

M. Bellemare: "Cela prend l'étampe rouge pour avoir le droit..."

M. Hyde: "Pour la deuxième fois... à l'ordre, messieurs..."

Y'a des gens qui rentrent

Me Daniel Johnson (Bagot): "M. le futur ex-député d'Outremont..."

Me Georges Lapalme (Outremont): "Je remercie le futur ex-chef de l'opposition..."

Me Johnson: Ex-chef de l'opposition? Ça veut dire deux choses: Ou l'on aboutit là où se trouve le député d'Outremont... ou on aboutit dans la chaise du premier ministre..."

Me Lapalme: "Seulement, il y en a qui partent d'eux-mêmes, d'autres qui sont obligés de partir..."

Me Johnson: "La preuve n'est pas faite sur l'alternative qu'est le député d'Outremont..."

Un petit "show" hebdomadaire

Me Daniel Johnson (Bagot): "Je n'avais pas le dossier que je traîne régulièrement depuis le 21 janvier, espérant que le député d'Outremont vienne en Chambre..."

M. Richard Hyde (Président): "A l'ordre Messieurs" (Ça chahute fort).

Me Jean Lesage: "Gardez donc votre tête".

Me Johnson: "Je n'ai pas l'imagination du premier ministre pour torturer la vérité et les faits..." (Les unionistes ovationnent).

M. Hyde: "A l'ordre, Messieurs..."

Me Paul Gérin-Lajoie (Education): "C'est le "show" du vendredi matin, ça?"

Lévesque donnera une conférence de presse lundi à Thetford Mines lors de la dissolution de la Société de reclassement

QUEBEC (Par Claude Dery) — Le ministre René Lévesque devait révéler, hier, à Québec, qu'en compagnie des officiers de la "Société de reclassement des mineurs de l'Amérique", il donnera une conférence de presse, à l'hôtel de ville de Thetford, lundi prochain, le 8 février, à 4 heures p.m. Cette conférence suivra la remise du rapport de la Société sur ses activités qui prendront définitivement fin et soumettra les statistiques d'opération et le bilan financier de la Société.

M. Lévesque en profitera très certainement pour répondre aux doléances exprimées par les mineurs congédiés et aux interventions faites discrètement au Parlement, par le député de Wolfe, M. René Lavoie.

En déposant également hier, devant l'Assemblée législative, un important document contenant 23 chapitres et codifiant 317 articles, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, présentait (enfin) les deux projets de loi attendus depuis deux ans, celui de la refonte de la Loi des mines datant de 1925 et des droits miniers, et parmi les réformes majeures expliquées par le ministre, on retient un chapitre complet touchant la sécurité des mineurs et la salubrité des mines de manière à protéger la santé et la vie des ouvriers.

La législation entend permettre aux syndicats ouvriers accrédités de surveiller l'observance des nouveaux règlements par les compagnies.



M. RENÉ LEVESQUE

Gérin-Lajoie n'interviendra pas dans le conflit scolaire

QUEBEC (PC) — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, a indiqué hier en Chambre qu'il n'interviendra pas dans le conflit opposant les instituteurs de 14 municipalités de la périphérie de Québec à leurs employeurs.

"Comme je l'ai déjà expliqué en Chambre, il y a quelques jours, il n'appartient pas au ministre de l'Éducation, en vertu de nos lois, d'intervenir dans de tels conflits et il n'appartient pas au ministre de s'interposer dans la mécanique normale des lois qui régissent les relations entre instituteurs et commissions scolaires", a dit M. Gérin-Lajoie. Il répondait à une question du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Les instituteurs des 14 municipalités ont décidé, lundi dernier, de tenir des journées pédagogiques à la suite de différends les opposant aux commissions scolaires qui les emploient. Depuis, les instituteurs d'une municipalité sont retournés au travail, tandis que les autres continuent leurs journées pédagogiques.

Région de Joliette

Québec songe à une seconde raffinerie de sucre

QUEBEC, (CD) — On sait les fluctuations incessantes sur le marché qu'a connues le sucre et les problèmes qu'il causait aux consommateurs. L'an passé, lors de la session, le gouvernement avait émis le projet d'établir une deuxième raffinerie de sucre dans la région de Joliette, à l'avantage des cultivateurs des comtés de Berthier, L'Assomption, Montréal et Joliette.

On doublerait ainsi le nombre des producteurs de betteraves à sucre qui se chiffrent à 1,500 actuellement dans les comtés de Rouville, Bagot, Richelieu, Vercheres et St-Hyacinthe, qui dirigent leurs productions à la raffinerie de St-Hilaire de Rouville. On devrait connaître, sous peu, les résul-

Abonnez-vous à La Tribune

A LOUER

2,500 pieds carrés de plancher, en bureau, seront divisés pour les besoins du locataire.

2,500 pieds carrés de plancher pour magasin;
LOGEMENT 7 pièces, chauffé.
GARAGE: 40 x 40, 2 portes, 2 "pits".

S'adresser: 468, St-Jean, Drummondville — GR. 2-2329.

Aux contribuables du quartier Sud de Lac-Mégantic

Je tiens à remercier de tout coeur ceux qui ont fait circuler mon bulletin de présentation et tous ceux qui, par leur signature et leur travail, m'ont appuyé avant la mise en nomination.

J'ai décidé de me retirer parce que je croyais le nombre des candidats suffisant. L'avenir décidera de ma conduite future en matière de politique municipale.

Armand Thivierge

Gas Bar Lac-Mégantic

Tél.: 583-0407

Aux contribuables du Quartier Sud, Lac-Mégantic

Je veux remercier de tout coeur ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à mon élection à l'échevinage, en signant mon bulletin de présentation, en travaillant pour moi au scrutin de lundi dernier. La confiance que vous m'avez donnée ne sera pas déçue. Je travaillerai, au meilleur de mes connaissances, pour servir les intérêts des contribuables et ceux de la ville.

Echevin du Quartier Sud de Lac-Mégantic
Tél.: 583-2172



Léonard Leblond

FAITES-LE MAINTENANT - N'ATTENDEZ PAS!

SERVICE COMPLET

SUSPENSION

- ALIGNEMENT
- EQUILIBRAGE des ROUES

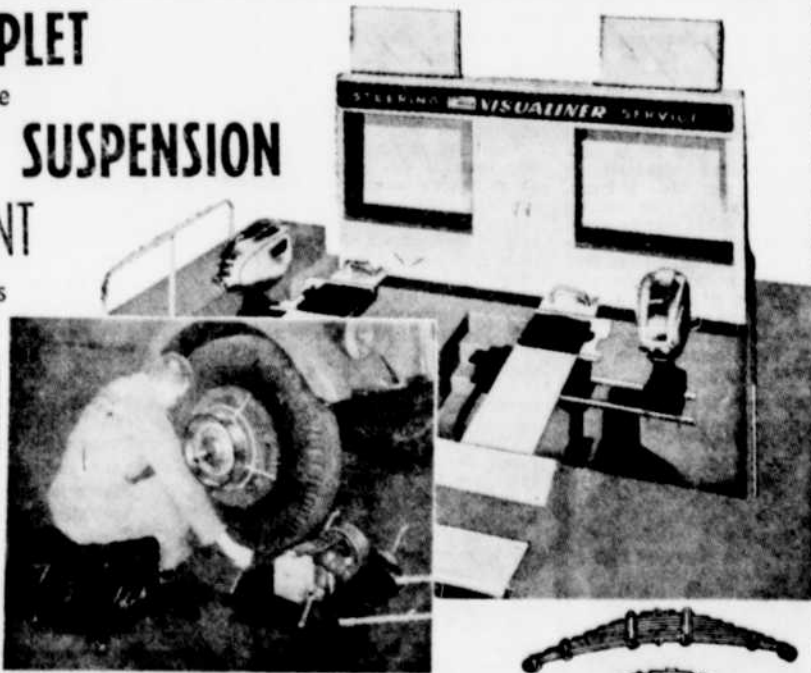
- AMORTISSEURS

3 machines à alignement

Pour automobiles de toutes marques et camions légers, camions lourds
PERSONNEL COMPETENT
OUVRAGE GARANTI

GOUGEON & FRERE

195, boul. Bernard — DRUMMONDVILLE — GR 8-1488



HEURES D'AFFAIRES: 7h. a.m. à 6h. p.m.





UN AVEUGLE SCULPTE — La perte de l'usage de ses yeux à la suite de son travail d'électricien n'empêche pas un Sherbrookoise de réussir de magnifiques pièces de sculpture. Cette photo nous fait voir quelques-unes des réalisations de M. Yves Nadeau, domicilié rue Conseil, à Sherbrooke.

Un Sherbrookoise aveugle se spécialise dans la sculpture

SHERBROOKE — Même si l'intrusion d'une personne aveugle dans le domaine de l'art semble impossible, il y a quelques exceptions, particulièrement dans le domaine de la sculpture, où des personnes souffrant de cécité ont fait leur marque. Présentement, Sherbrooke pourra peut-être s'enorgueillir d'un de ces rares talents. M. Yves Nadeau, secrétaire administratif pour le district de Sherbrooke de l'INCA, a été très surpris d'apprendre que l'un des aveugles du comté pratiquait la sculpture avec de très simples outils dans le sous-sol de sa demeure. Les quelques échantillons qui lui ont été montrés l'ont très étonné. Ne voulant pas se fier à son propre jugement, M. Tracy a rapporté ses impressions à M. John Avon, orienteur de l'INCA pour le district du Québec. M. Avon a été suffisamment

intéressé pour se rendre à Sherbrooke afin d'examiner les travaux de M. Nadeau. M. Tracy fut très heureux de voir son opinion première appuyée par M. Avon.

Homme impressionnant

Cet artiste prometteur est nul autre que M. Yves Nadeau, un homme d'environ 40 ans, il demeure avec sa famille et ses cinq enfants sur la rue Conseil, à Sherbrooke. Natif du comté de Labelle, M. Nadeau a fait plusieurs métiers. Entre autres, il fut boucher, cultivateur, bucheur et électricien. C'est à ce dernier emploi qu'il devint aveugle; il était à réparer un réfrigérateur lorsqu'une explosion de gaz se produisit.

On lui fournit des outils

M. Nadeau a mentionné qu'il pourrait accomplir du

meilleur travail, s'il possédait l'outillage approprié et que, par le fait même, il travaillerait avec plus de vitesse. Une simple lampe lui a coûté environ 1,100 heures de travail. M. Avon croyait si fortement que M. Nadeau était sur la voie du succès que l'Institut lui acheta tous les instruments nécessaires.

Un expert

Jusqu'à présent M. Nadeau a exécuté son travail sur des lampes, mais il sculpte aussi d'autres objets. Il travaille généralement le bois naturel, lequel il examine avec ses doigts pour le convertir en oiseaux, poissons ou autres objets naturels. M. Avon a aussi montré quelques échantillons à un expert de Montréal. Ce dernier, à cette occasion, a fait l'éloge de M. Nadeau.

Dans la construction domiciliaire

Les travaux d'hiver vont bon train tout comme l'an dernier

(M. A. Daigneault)

SHERBROOKE. — "Les travaux d'hiver, dans le domaine de la construction domiciliaire vont bon train, tout comme l'an dernier." Voilà ce que M. André Daigneault, de la Société centrale d'hypothèques et de logements, a affirmé.

Prime de \$300

Cet hiver, 801 logements, à l'échelle des Cantons de l'Est, sont éligibles à la prime de \$300 dollars que le gouvernement fédéral s'engage à verser à tout nouveau propriétaire qui se construit et termine

sa maison pour le 31 mars, date limite.

Le bungalow

Le type de construction le

plus répandu

est le bungalow. Selon les statistiques, seulement 3 pour cent de ceux qui sont éligibles à la prime du gouvernement ne la toucheront pas car ils n'auront pas terminé leur construction à temps. Les prix moyens des constructions d'habitation sont de \$12,000 et \$15,000.

Seulement dans le comté de Sherbrooke, où la ville de Sherbrooke tient une grosse part, 266 citoyens se construisent une demeure et profitent ainsi de la prime.

Plus en vogue, ces temps-ci, est le bungalow. Selon les statistiques, seulement 3 pour cent de ceux qui sont éligibles à la prime du gouvernement ne la toucheront pas car ils n'auront pas terminé leur construction à temps. Les prix moyens des constructions d'habitation sont de \$12,000 et \$15,000.

Actuellement, on sait que deux millions sont prêts à être présentés officiellement.

Plessisville

On semble vouloir attirer beaucoup d'intérêt à un mémoire que présentera la Société d'études techniques de Plessisville, concernant l'enseignement technique et professionnel dans cette région.

On a pu savoir que ce mémoire qui compte un total de 22 pages, concernera plus particulièrement l'utilisation de l'école de métiers de Plessisville.

Les cultivateurs

On attachera aussi beaucoup d'importance au mémoire qui sera présenté officiellement l'Union catholique des cultivateurs du comté d'Arthabaska.

Ce mémoire prônerait qu'une importance soit donnée à tous les niveaux de l'enseignement agricole dans la région des Bois-Francs.

Le département des Valeurs immobilières de la province de Québec et la Bourse surveillent étroitement les fonds mutuels.

Cependant, il n'existe jamais de placement d'une sécurité absolue. "Par exemple, nous sommes toujours à la merci d'un conflit."

Et le taux de la taxe scolaire s'en ressent, à Rock Forest

Certains proprios trouvent leur évaluation trop élevée

MAGOG — Les propriétaires d'un certain secteur de la municipalité de Rock Forest, dont les enfants fréquentent les écoles de la Commission scolaire catholique de Magog se réuniront dimanche après-midi, au sous-sol de l'église d'Omerville, pour protester sur la manière dont la taxe scolaire avait été imposée cette année.

Selon un porte-parole du groupe, l'évaluation serait beaucoup trop élevée. Il serait question, au cours de cette réunion, de s'adresser aux autorités gouvernementales de la province pour demander une enquête.

Production

Le porte-parole a révélé que Sherbrooke Coach Manufacturing Co. prévoit produire éventuellement 50 autobus par année.

Il estime aussi que la production des véhicules pour le service de transport en commun de Sherbrooke soit entreprise vers le mois de juin.

Service

Le porte-parole a ajouté que le service (lignes sur le parcours) du système de transport en commun de Sherbrooke est bon.

Il a précisé que les usagers bénéficient non seulement des véhicules de Sherbrooke Transit Inc., mais encore de ceux de Transcar Co. aux heures d'affluences.

Il a ensuite expliqué que Sherbrooke Transit Inc. a 36 véhicules à la disposition des usagers.

Les autobus locaux parcourent un million de milles par année.

Le porte-parole a terminé en disant que chaque suggestion, faite par les usagers pour améliorer le service, est étudiée très sérieusement.

Pas de préméditation

Dans son plaidoyer en faveur de l'accusé, Me Raynald Fréchette a fait remarquer à l'hon. juge Evender Veilleux qu'il s'agissait plutôt d'un accident que d'un crime.

Il a également mentionné que l'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire et qu'il avait été grandement puni en perdant un ami d'enfance en la personne d'Arguin.

Avant de rendre la sentence, le juge Veilleux a déclaré qu'il n'y avait définitivement pas eu préméditation dans cette affaire.

Responsables

● L'organisateur de la semaine, M. Robert St-Jean, président, est secondé par les autres membres du conseil étudiant, MM. Pierre Dumais, vice-président, Michel Croteau, secrétaire, Camille Hamel, trésorier, et Claude St-James, Michel Goulet, et Gilles Forest, conseillers.

La PP poursuit ses recherches

Vol par effraction dans une station de service de Wotton

Par Jacques DRAPEAU

WOTTON — La Sûreté provinciale du bureau de Weedon, dans le comté de Wolfe, poursuit ses recherches afin de retracer les auteurs d'un vol par effraction commis dans la nuit de jeudi à vendredi à la station de service Emel-do Comtois, à Wotton.

Pas moins de 26 pneus neufs et trois scies mécaniques ont été emportés. La valeur de la marchandise dépasse le millier de dollars. Les malfaiteurs se sont introduits par une fenêtre située à l'arrière de l'établissement.

Selon les premières constatations, il semble qu'une petite camionnette ait été utilisée pour le transport. Le butin a été sorti par la porte principale. Aussi étonnant que cela puisse paraître, les voleurs ont négligé d'emporter d'autres marchandises de belle valeur notamment trois coffres d'outils neufs valant \$145 chacun. Et pourtant, ils étaient installés bien à la vue, à proximité des pneus volés.

Le propriétaire, M. Comtois, demeure non loin de la station de service.

Il avait quitté les lieux vers 10 h. 45 jeudi soir. C'est un employé qui a découvert le méfait vers 7 heures hier matin. Autre fait à signaler: la caisse contenant environ \$5 n'a pas été touchée.

Deuxième expérience

Selon un autre informateur, une panne d'électricité générale dans tout le village aurait facilité la tâche des pilleurs dans leur intrusion et dans leur fuite.

M. Comtois en est à sa seconde expérience en moins de trois ans. En effet, des voleurs s'étaient faufilés dans l'établissement pour emporter une série de pneus d'été et d'autres scies mécaniques estimées à environ \$800. Le propriétaire se refusait à entreposer des pneus à l'endroit dévalisé mais finalement, à cause du manque d'espace, il était finalement revenu sur sa décision.

Conférence devant les Artisans, à Plessisville

M. A. Doyon parle des faiblesses de l'économie des Canadiens

Plessisville (DNC) —

Un grand spécialiste des placements, docteur en sciences économiques de Montréal, Paris, Oxford, Boston et Harvard, conseiller financier à la maison Levesque et Beaudin de Montréal, a été censeur aux Canadiens et leur a fait voir les faiblesses de leur économie, lors d'une conférence qu'il a donnée, à Plessisville, devant le comité économique des Artisans réunis, jeudi soir, à l'hôtel Château-Louise.

Il s'agit de M. Albert Doyon.

"Nous sommes, a-t-il dit, dans un pays aussi vaste que la Chine qui compte 800 millions d'habitants, mais nous n'en avons que 20 millions. Nous ne sommes pas en mesure d'absorber nos produits et nos ressources naturelles limitées ont fait que nous ne pouvons plus abandonner notre standard de vie. Sous forme de biens périssables comme des radios, des 8V, des voitures, des frigidaires, des machines à laver, de l'ameublement, le Canada est endetté pour 12 milliards et tous les salaires du pays sont hypothéqués pour les 36 mois à venir. Ajoutez-y qu'on est complètement brûlé par les intérêts qui n'ont pas de sens..."

"Demandons-nous, dit le financier, si nous plaçons notre argent, ce que cela vaudra dans 10 ans."

La situation mondiale

Pour en arriver à ce point, le conférencier avait tracé à grands traits et très clairement l'histoire des valeurs et spécialement l'importance de l'or dans les rapports internationaux et comme valeur d'échange pour un pays. Il a fait une espèce d'oraison funèbre de l'Angleterre, qui est au bord de la faillite et qui n'a pas encore dévalué parce que les Occidentaux n'ont pas envie de la voir exporter ses produits à bas prix et lui ont prêté trois milliards de dollars en lingots d'or qui ont fondu comme neige au soleil.

M. Doyon a ensuite montré que le dollar américain va être dévalué "d'ici un an et demi ou deux ans", faute de couverture or suffisante, que le nôtre le suivra et que tout n'est pas pour le mieux, loin de là.

Que faire?

Comment, dans ce cas, placer son argent pour éviter la dévaluation de notre épargne? Les trois moyens classiques: Hypothèques, obligations, actions privilégiées, actions communes? Un excellent placement sont les fonds mutuels. Elles diversifient les risques et les prix sont susceptibles de s'améliorer en raison de la dévaluation du dollar et

la prospérité qu'on pourrait connaître.

Mais le conférencier a d'abord suggéré de s'acheter "un toit". Dans 5 ou 10 ans, ça vaudra le double et on est du moins sûr d'être toujours logés.

Si l'on possède déjà une maison, il convient de faire une diversification de son argent en achetant de bonnes obligations (réserve pour des temps difficiles).

Ensuite, l'économiste a recommandé conseil aux 75 personnes présentes d'acheter des actions dans des compagnies de productions de biens essentiels dans les marchés mondiaux: cuivre, zinc, plomb, argent. La demande va durer pour les 100 prochaines années.

Ces actions ont l'avantage de voir monter leur valeur en fonction de la dévaluation du dollar.

Quant à la spéculation, elle peut réserver des surprises dans un sens comme dans l'autre. Un terrain minier voisin d'un autre n'est pas nécessairement productif, même si on a vu des actions monter de 2 cents à 24 dollars en six mois, dans certains cas.

M. Doyon a été présenté par M. Georges Larochelle, animateur et remercié par M. Roger Haldé, directeur des Artisans réunis, pour la région de Lévis.

Un comité spécial formé pour le pageant aérien du 150e!

leurs plus récents modèles d'avions et le public sera témoin

de spectacles aériens des plus impressionnants.

\$3,799 pour les deux véhicules

Magog échange sa vieille auto-patrouille pour deux

MAGOG — La cité de Magog a obtenu un prix intéressant pour l'échange de l'auto-patrouille actuelle contre deux autos-patrouille.

En effet, la plus basse soumission qui a été acceptée par le conseil de ville au coût de \$3,799, pour les deux véhicules, a été soumise par le Garage Bélanger de Magog.

Sept vendeurs d'automobiles de la cité avaient fait parvenir des soumissions à cette occasion: Memphremagog Automobile Inc., \$4,800; Qualité Auto Enr., \$4,195; Doré Motor Sales Enr., \$4,579.57; Cyr Auto Sales Inc., \$4,200; Bélanger Garage, \$3,799.60 et Bernard Vachon Auto Ltee, \$4,750.

Par ailleurs, deux enseignes pour terrains de stationnement ont été achetées de Plastcrafts Ltée au prix de \$323 chacune; l'autre soumissionnaire était St-Onge Ltée (au prix de \$400).

La SGF doit

accorder ses violons

(M. Albert Doyon)

Plessisville (DNC) —

"Qu'ils accordent leurs violons", dit un distingué économiste, en parlant du gouvernement de la province de Québec. "La confiance renaitra". Cette réponse a été donnée par M. Albert Doyon, à Plessisville, jeudi soir, lors d'un souper économique des Artisans réunis. Il répondait à la question: "Que pensez-vous de la SGF?"

Trop de facteurs politiques entrent en ligne de compte. Les politiciens manquent de cohésion dans leurs déclarations. Par exemple, M. Levesque encourageait les grévistes de la Régie des alcools alors que l'avant-veille, M. Lesage les exhortait à retourner au travail.

"Il est dommage, dit-il, que, étant dans le même orchestre, ils n'accordent pas mieux leurs violons."

"J'estime, dit-il, que dans un pays démocratique comme le nôtre, on ne devrait pas voir s'ingérer l'Etat dans l'entreprise privée. Nous devons faire l'impossible pour garder nos industries et les contrôler."

"Les gens qui sont actuellement au pouvoir sont très bien, mais qui peut jurer de l'avenir? Quel gouvernement aurons-nous dans quelques années?"

Réunion à l'intention des syndicats affiliés

SHERBROOKE — La Fédération canadienne des services publics tiendra une importante réunion, cet après-midi, à l'édifice du Conseil central des syndicats nationaux, à Sherbrooke, à l'intention des syndicats affiliés de la région.

L'assemblée débutera à 1 heure p.m. Les participants étudieront les services techniques et professionnels fournis par la Fédération sur le plan régional.

Il sera également question de la fondation du conseil régional de l'Estrie. Des élections auront lieu au cours de l'après-midi.

Réorganisation des loisirs à Sherbrooke

Le projet sera soumis à l'OTJ

SHERBROOKE. — Le comité des loisirs de l'Amicale Larocque a l'intention de soumettre à l'OTJ son projet de réorganisation des loisirs à Sherbrooke.

On sait que récemment le nouveau président de l'OTJ, M. Lorenzo Couture, a précisé que le projet de l'Amicale Larocque serait étudié à condition toutefois qu'elle le soumette par écrit.

Lors de leur prochaine réunion, le 9 février courant, les directeurs de l'Amicale Larocque passeront vraisemblablement une résolution à l'effet de présenter par écrit leur projet.

Le projet

Un porte-parole du comité des loisirs a fait savoir que l'Amicale Larocque était satisfaite du fait que l'OTJ soit prêt à considérer leur projet de réorganisation.

Le comité des loisirs de l'Amicale Larocque préconise que l'OTJ prenne en main toute l'organisation des loisirs à Sherbrooke.



M. l'abbé René Lefebvre, curé de St-Isidore d'Auckland, et M. Marcel Jeanson, échevin de la ville de Sherbrooke, se sont embarqués, ce matin, à Dorval, pour un séjour de trois semaines en Amérique du Sud. Ils se rendront à Brasilia, ville célèbre par ses constructions modernes et audacieuses. Ils visiteront aussi le Pérou.



Intérêts Féminins



Le ministre du travail, l'honorable Carrier Fortin, et son épouse assisteront dimanche, le 7 février, au souper-buffet annuel du Sherbrooke-Orford au New Sherbrooke.



Les pantalons combinaisons en nylon extensible et laine sont parmi les vêtements les plus pratiques de la saison. Celui de monsieur présente la ligne amincissante qui caractérise les compétitions sportives alors que celui de madame, qui subit l'influence du style Tom Jones, est agrémenté d'une blouse à volants qui éclairent les poignets et l'encolure de la veste à fermeture à glissière. Un casque assorti et des bottillons complètent l'ensemble.

Offre de l'Armée canadienne régulière aux INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Le Corps royal de santé de l'Armée canadienne accepte actuellement les demandes d'admission présentées par les infirmières licenciées qui désirent servir comme officiers dans le Service de Santé des Forces armées canadiennes.

Celles qui possèdent les qualités requises peuvent compter sur des carrières captivantes et des possibilités d'avancement intéressantes en plus de nombreux autres avantages.

Pour plus de renseignements postez ce coupon franc de port.

Capitaine M. E. Van Scoyoc, C.D., I.L.,
Dépôt d'admission No 4,
LONGUEUIL, P.Q.
Tel.: 674-1531 extension 8

Veuillez me faire parvenir sans obligation de ma part des renseignements sur le service d'admission dans l'Armée canadienne.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Tél. _____
Comté _____

LETTRES MOUTON, S.V.P.

Actualités féminines

LES FEMMES S'ENNUIENT

Vient de paraître en collection de poche "La femme mystifiée", une traduction française du best-seller de Betty Friedan. Qui est cette femme et pourquoi s'est-elle vendue 700 000 exemplaires de ce livre américain publié il y a un an et demi ? Dans sa livraison de février, un périodique interroge cette bandeuse de 43 ans qui se rebelle contre ce qu'elle appelle "la domestication des femmes" et qui révèle le bonheur sans nom dont souffre celle qu'il est convenu d'appeler la reine du foyer.

Pauvre reine qui trône dans sa coquette maison, parmi ses appareils ménagers et ses enfants resplendissants de santé, mais qui s'ennuie épouvantablement. Les femmes américaines se sont reconnues dans cette femme "mystifiée" que la publicité essaie de persuader de son bonheur mais qui semble crever de ce bonheur même. Les femmes du Québec ont-elles un problème semblable ?

Marier à l'orientale

Récemment avait lieu à Toronto un mariage selon le rite des Sikhs, secte hindoue vichnouiste, probablement la première cérémonie de ce genre dans la Ville-Reine. La mariée était la fille d'un immigrant russe et d'une mère originaire de l'Inde. Parmi les invités se trouvaient des Canadiens, des Indiens et une équipe de cameramen de télévision.

Simrit, née au Canada, est la fille de M. et Mme. John Aruck, maintenant domiciliés à Toronto. Elle avait embrassé la religion des Sikhs au mois d'août dernier, en prévision de son mariage avec Surjit Singh Dhillon. Pour la cérémonie nuptiale, la mariée portait un sari de ton rose, car le rose et le rouge sont des couleurs considérées de bon augure pour les Sikhs. Pour la même raison, son mari portait un turban rouge. La cérémonie a lieu d'ordinaire à la résidence de la mariée. Toutefois, à cause des 150 invités, de mariage, s'est déroulée dans un centre communautaire des environs.

La secte religieuse ne compte pas de ministre du culte à expliquer le Dr Beant Mehar Singh, ami de la famille, qui a présidé à la cérémonie. On choisit d'ordinaire un homme connu pour ses croyances religieuses, ou un parent, même une femme, avec l'assentiment du couple.

FIN DES VERS AVEC l'ail en suppositoires

En 1950, les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés, après avoir trouvé le dosage d'un extrait d'ail spécial pouvant détruire les vers. Ils sont appelés "AIL-A-VER" afin de les distinguer des imitations. Pour ne pas être déçu, obtenez le véritable produit, spécifié et expédié toujours "AIL-A-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, irritent pas et débarrassent des vers en 3 jours.

Traitement complet \$1.25
Demandez "AIL-A-VER" aux pharmacies ou directement.

Laboratoire Marchand
St-Hilaire, C.M. Champlain, P.Q.

Les FEMMES dont on parle...

Mme Erik Nielsen dit qu'on accorde trop d'importance au parti en politique.

Mme Erik Nielsen, épouse du député conservateur qui, par ses révélations aux communes, a déclenché l'enquête Dorion, dit que les épouses des hommes politiques sont appelées à jouer un rôle trop important dans la carrière de leur mari.

"Il va sans dire que je m'empresse constamment d'aider mon mari dans la mesure du possible, mais je crois que, dans l'ensemble, on accorde en politique trop d'importance aux épouses des candidats."

"Ce sont les candidats eux-mêmes qui devraient être en vedette et non leurs parents ni leurs affiliations politiques."

Cette élégante femme de 38 ans, aux cheveux roux, prétend que la circonscription qu'elle représente son mari, le Yukon, "est le comble Nielsen et non pas une circonscription conservatrice", et c'est ainsi que cela doit être, ajoute-t-elle.

Mme Nielsen est originaire de Grande-Bretagne, où elle a d'ailleurs connu et épousé Erik Nielsen en 1945 alors que ce dernier était cantonné en G.B. avec l'ARC.

"J'avais 18 ans à peine et je travaillais depuis quelques mois seulement dans un bureau de poste. J'ai fait la connaissance d'Erik à une soirée dansante. Il était alors un jeu-

ne officier plein d'entrain bien différent de l'avocat sérieux qu'il est aujourd'hui."

Elle ne pouvait pas s'imaginer que 20 ans plus tard son mari serait une des figures dominantes dans un drame parlementaire qui a donné lieu à une enquête judiciaire au sujet d'une affaire de stupéfiants.

Ils s'établissent à Halifax

Baptisée Pamela Jane, elle a par la suite été surnommée "PJ" et, même aujourd'hui, elle répond au téléphone en disant: "PJ Nielsen, à l'appareil."

En 1948, les Nielsens se sont établis à Halifax pendant que le jeune mari poursuivait ses études de droit à l'université Dalhousie.

"Le Canada était pour moi le pays d'abondance quand j'y suis arrivée. J'ai engraisé de 10 livres au cours des premiers mois de séjour en ce pays."

Elle dit qu'elle était heureuse d'habiter à Halifax parce que c'était près de la mer. Quand le couple s'est installé à Whitehorse, au Yukon, en 1952, Mme Nielsen a été impressionnée par "l'hospitalité insurpassable" de la population. Dans le Nord, M. Nielsen s'est acquis une réputation enviable comme avocat. Les Nielsens ont construit à Whitehorse une maison confortable qui était idéale pour les réunions politiques quand Erik Niel-

sen a été élu aux Communes, aux élections générales de 1957.

"Maintenant, je me considère Canadienne et Whitehorse est mon lieu de domicile. Mes amies du Yukon me manquent beaucoup. Mme Nielsen a rejoint son mari à Ottawa en 1963. Ils occupent un appartement de deux chambres à coucher dans la municipalité de Rockcliffe.

Les Nielsens ont trois enfants, Lee, âgé de 17 ans, Ricky, 11 ans, et Roxanne, 9 ans.

Guide de chasse

On peut connaître le caractère d'un homme lorsqu'il va à la chasse, déclare Ethel MacLean, de Hopeville, Nouvelle-Écosse. Cette femme est guide accréditée depuis 20 ans. A son avis, il est facile de déterminer le véritable tempérament d'un homme, en l'accompagnant à la chasse ou pour une excursion de pêche.

A l'âge de 70 ans, Mme MacLean dirige un pavillon de chasse à 20 milles de Hopeville. Au cours d'une saison, elle reçoit environ cinq groupes de chasseurs. Elle va à la chasse depuis qu'elle est en âge de tenir une carabine et de s'en servir. Elle dit qu'elle utilisera peut-être une mire télescopique lorsque sa vue sera moins bonne mais, pour l'instant, elle emploie son Marlin de calibre 30-30, sa carabine préférée depuis de nombreuses années.

UNE INVENTION QUI PERMET D'AGRANDIR VOTRE BAGUE



L'invention d'un bijoutier londonien qui permet aux femmes de porter leurs bagues sans difficultés, si minces ou entées que doigts ou articulations soient devenus avec les années, commence maintenant à être connue et appréciée dans le monde entier.

Le bijoutier, M. Jacob Newman, a inventé un système qui permet d'agrandir une bague de trois numéros pour qu'elle puisse passer les articulations des doigts sans difficulté, et de la remettre à la grandeur voulue pour qu'une fois enfilée elle tienne bien en place.

"Toute bague qui passe facilement sur l'articulation du doigt n'a pas la dimension appropriée pour bien tenir", déclare M. Newman. Une bague trop petite gêne la circulation et fait mal; une bague trop grande risque constamment d'être perdue.

Aujourd'hui, nous sommes les femmes qui font adapter le système à leur bague de fiançailles ou à leur alliance en achetant ces dernières; elles peuvent ainsi les porter sans difficulté pendant tout le reste de leur vie, que leur main s'amaisrisse ou que leurs doigts enflent.

Le prix du système varie selon la dimension de la bague et est connu ici sous le nom de "Shur-fit".

M. Jacob Newman a reçu des bagues à adapter de toutes les parties du monde et, déclare-t-il mélancoliquement, le nombre de celles que leur propriétaire a omis de quitter pour faire la vaisselle est vraiment surprenant. Le dépôt de savon peut, parfois, finir par pousser les pierres hors des griffes.



Mlle Hélène Côté, fille de M. et Mme Walter Côté, de Sherbrooke, et M. Pierre Lahaye, horloger-bijoutier, fils de M. et Mme Lorenzo Lahaye, de Windsor, dont le mariage aura lieu le samedi, 20 février, à 11 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, de Sherbrooke.

(Studio Jean Nault, Windsor) (*)

Tour d'horizon

Cercle Labelle

La prochaine assemblée du cercle Labelle aura lieu mardi le 9 février, à 8 heures, au 131, rue King ouest. Il y aura démonstration.

Bienvenue aux dames et jeunes filles

Cercle Marguerite Bourgeoys

La prochaine réunion du cercle Marguerite Bourgeoys aura lieu lundi le 8 février, à 8 h. 15 p.m., à la résidence de Mme André Royer, au 374 Woodward.

Oeuvre des petits lits blancs

Une réunion des membres de l'Oeuvre des petits lits blancs aura lieu lundi le 8 février, à 8 h. 30, au 361, rue Moore, chez les Soeurs Dominicaines des Sts-Anges-Gardiens.

Théâtre de Poche

Dimanche soir, au Théâtre de Poche, lors de la représentation de "Bichon", on rendra hommage à M. Léonidas Bachand et à l'Alliance française. Les présidents de l'ACTA, André Hémond, France Arbour et Serge Christiensens seront aussi présents à cette soirée, que présideront M. le Juge Jean-Louis Pelquin et son épouse.

Les "Louise de Marillac"

Les "Louise de Marillac" offriront dimanche le 7 février, en fin d'après-midi, à l'hospice du Sacre-Coeur, leur souper annuel pour les vieilles dames.



Le petit Steven, âgé de 2 ans, est passé chez le photographe avec sa maman, Mme George Mayhew, de Sherbrooke, afin de faire prendre une photo que l'on offrira aux grands-papas Gordon Mayhew et Denis Bergeron, de Bromptonville.

Courrier de Fernande

Q. — Nous sommes un groupe d'amis, je devrais dire des amis de mon mari, et, chaque fois que nous nous rencontrons, il se trouve une femme, l'épouse de l'un des compagnons de travail de mon mari, qui est aimable avec tout le monde, excepté moi. Elle me fait sentir ouvertement son mépris, pour ne pas dire son dédain, et il est arrivé plus d'une fois qu'elle m'a provoqué grossièrement. Cette façon d'agir me blesse, me blesse à tel point que je préférerais me retirer, plutôt que de m'exposer à la rencontrer, mais mon mari, lui, ne comprend pas mon attitude et me dit simplement de ne pas en faire de cas.

J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre l'attitude de cette personne, à qui je n'ai jamais rien fait, et que vous me disiez comment je devrais me comporter en sa présence.

CHAGRINE.

R. — Si je pouvais voir cette personne en pleine face, il me semble que ce ne serait pas long pour lui sortir son numéro. C'est pourquoi, il me semble que vous, en la rencontrant souvent, vous pourriez juger si c'est une écorchée, une malade, une jalouse, ou simplement, une femme hais-

sable, comme il s'en trouve.

Les autres de votre groupe sont-elles au courant ? Leur avez-vous rapporté comment elle vous traite ? Il serait bon de faire cette confidence à l'une ou l'autre.

Comment vous comporter avec elle ? En premier lieu, l'éviter, vous sauver d'elle, ne pas lui donner la moindre chance de vous parler. Ensuite, l'analyser. S'il s'agit d'une tête folle, d'une jalouse, lui rendre son change, dent pour dent. Si c'est une malade, vous montrer charitable. C'est une vertu sociale qu'il faut

souvent pratiquer, quand on vit parmi le monde.

Q. — Je voudrais savoir comment nettoyer un chandelier en velours décoloré qui est un peu sali par l'usage. Il est de couleur rouge foncé.

MENAGERE

R. — Tout dépend de l'état de votre meuble; vous pouvez commencer par enlever toute poussière avec l'aspirateur, et, ensuite, passer un linge blanc imbibé de tétrachlorure de sodium. Si cela ne donne pas de résultats, je vous con-

seille de le confier au dégrais- seur; les procédés domestiques comportent des risques que vous ne voudriez pas prendre.

CLINIQUE BEDARD

CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE

Pour informations
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire Fontaine, Québec
Tél.: 525-7164

FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

50% SUR ROULEAU BLANC & NOIR	ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	35¢
	ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢
	ROUL. DE 20 POSES 3 1/2 x 4 1/2	1.00
	IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢	

ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	3.00	30% SUR ROULEAU KODACOLOR
ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	4.00	
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢		

EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) 115 AVEC MONTURES

N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS A
PHOTO POSTE INC.
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

Au Bon Marché

45 ouest, rue King, Sherbrooke

SURVEILLEZ L'ANNONCE DE NOTRE VENTE DE TISSUS A LA VERGE, COMMENCANT LE 10 FÉVRIER

la beauté



LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: 549-9331.
Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: au Canada, par la poste, sans droit de douane par camélette: Un an \$15.00; 6 mois \$9.00; 3 mois \$4.75; 1 mois \$1.75.
Aux États-Unis et autres pays étrangers: avec supplément Perspectives et Comiques illustrés: Un an \$25.00; 6 mois \$14.00; 3 mois \$8.00; 1 mois \$3.00.
États-Unis et autres pays étrangers: sans supplément de Rive de semaine: Un an \$20.00; 6 mois \$11.00; 3 mois \$6.00; 1 mois \$2.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, membre de l'Association des journaux du Canada, de l'Association des journaux de langue française, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliés à l'Union internationale des journaux (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'information: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de presse de la Presse Canadienne et de United Press International, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliés à l'Union internationale des journaux (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Impasse, compromis ou rupture?

M. Diefenbaker a-t-il réellement pris les devants en convoquant, hier, les députés progressistes conservateurs à un caucus où, vraisemblablement, plusieurs représentants du Québec seront absents?

Ce caucus permettra tout au plus à M. Diefenbaker de réchauffer l'enthousiasme et la fidélité d'une poignée d'hommes qui lui doivent leur élection. Son succès au caucus n'est pas douteux. Il n'en sera peut-être pas ainsi à l'assemblée de l'exécutif national, où toutes les classes de la société sont représentées, de l'Atlantique au Pacifique, des centres urbains comme ruraux, des moins de quarante ans comme des plus de quarante ans. Il pourrait bien se trouver dans ce groupe plus de personnes qui attendent beaucoup plus de leur chef national qu'il y en a qui lui doivent de la reconnaissance pour faveurs rendues.

Dans ces conditions, quelle est la situation?

D'un côté, un chef national qui a mis une quinzaine d'années à accéder à son poste, après avoir connu la défaite aux mains de John Bracken et de George Drew. Depuis son accession à ce poste, c'est la troisième fois en deux ans qu'il a à livrer bataille pour se maintenir en selle. C'est un chef dont la popularité, à travers le pays, d'après un sondage assez sérieux, est tombée de 51 pour cent à 23 pour cent, de 1957 à 1965, comme meilleur candidat au poste de premier ministre du Canada.

De l'autre côté il y a l'intérêt du parti progressiste-conservateur. Sa pierre d'achoppement est la province de Québec, où, depuis John A. Macdonald, il n'a connu qu'un seul succès. Sans l'appui de cette province, le parti progressiste-conservateur ne pourra jamais espérer jouer le rôle qui lui revient sur

Le protocole du drapeau

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré qu'il était à prendre les dispositions nécessaires pour que chaque école de sa province dispose du nouveau drapeau canadien. Le premier ministre a même ajouté: "Je sais que je suis l'interprète de la population ontarienne lorsque j'affirme qu'elle acceptera le nouveau drapeau canadien avec la plus grande bienveillance."

Tant mieux si les choses se passent comme ça dans l'Ontario. Mais c'est bizarre de constater ce qui se passe au Québec. Pour une province qui voulait tant un drapeau canadien distinctif, nous montrons peu d'empressement, maintenant que nous l'avons, non seulement à nous en procurer, mais encore à le hisser.

Il existe un protocole du drapeau. Très peu de gens le connaissent. A la proclamation officielle de l'unionnisme comme drapeau canadien, Ottawa devrait vulgariser ce protocole. Une fois pour toutes, ou pour une fois, nous

le plan national. Il lui incombe donc de redorer son blason au Québec, s'il veut protéger ses assises.

Pourra-t-il le faire en conservant M. Diefenbaker comme chef national? La réponse vient si naturellement que ce n'est pas la peine de l'énoncer.

Il y a plus pour l'avenir du parti progressiste-conservateur que le choix d'un chef national. Il lui faut repenser sa philosophie, sa doctrine. Il n'y viendra qu'en élargissant ses horizons et en se choisissant un chef d'une grande largeur de vues, sensible à la compréhension de tous les problèmes, sans oublier celui d'un Québec en pleine révolution économique et sociale.

A la réunion de l'exécutif national qui se tient aujourd'hui, M. Diefenbaker compte plusieurs amis pour l'appuyer, et d'autres qui ne voudront pas lui sacrifier l'intérêt du parti. Il est assez difficile de prédire lequel des deux groupes l'emportera, tellement M. Diefenbaker a de l'expérience et aime la bataille. On ne saurait toutefois ignorer sa grandissante impopularité, tant dans les cadres du parti qu'à l'extérieur.

Les chances pour Me Léon Balcer et son groupe d'obtenir, à cette réunion, qu'on décide d'une date pour le choix d'un remplaçant à M. Diefenbaker nous semblent plutôt minces. On manoeuvrera, du côté Diefenbaker, pour retarder l'inéluctable. Les dissidents acceptent-ils une remise ou un compromis où ni le parti, ni M. Diefenbaker, ni Me Balcer ne sortiront grandis, de l'épreuve de force?

Si le groupe Balcer refuse la remise de la décision fatale et le compromis pour rester sur ses positions, les chances du parti progressiste-conservateur de refaire ses cadres à la lumière d'une nouvelle politique canadienne seront faiblement cotées.

saurions en quelles circonstances l'unionnisme à prévalence sur le drapeau provincial. Sur le mât des édifices gouvernementaux, les fonctionnaires sauront quel drapeau hisser et quand le hisser. On apprendrait encore où, quand et quel drapeau il faut mettre en berne ou à mi-mât.

Le jour où l'on sera clairement fixé sur le protocole du drapeau, il n'y aura plus d'excuse, disons pour une commission scolaire, de décider, arbitrairement, s'il y a lieu ou non de mettre le drapeau à mi-mât, tandis que certaines écoles de sa juridiction passent outre à la décision officielle pour suivre l'exemple qui vient de plus haut et que leur donnent à la fois les autorités municipales et religieuses.

En attendant cette réglementation nécessaire pour éviter bien des ennuis, que chacun, au Québec, se procure un drapeau canadien pour s'en servir avec autant de fierté et d'enthousiasme qu'on a mis de temps et de persévérance à l'obtenir.

Monseigneur Sheen nous écrit...

Athéisme militant en littérature

Ce travail en faveur de l'athéisme n'est pas seulement politique, comme dans le communisme, mais également

littéraire, car une partie considérable de la littérature, aujourd'hui, emploie la religion comme fondement de l'irreligion. Ceux qui prétendent n'avoir rien à faire avec la religion en écrivent, en parlent et s'en soucient. Quand Paul Claudel essaya de réveiller la conscience d'André Gide, ce dernier répliqua:

"J'ai cessé de me tracasser au sujet de mon âme et de son salut." Mais dans son œuvre *La Porte étroite*, Gide fait une satire de Dieu et de la conscience. Il montre Dieu en riche banquier, qui, à certains moments, donne des richesses à chaque passant, mais qui frappe en d'autres moments ceux à qui il a donné des richesses. Dans *Prométhée enchaîné*, le thème de la conscience revient encore. Prométhée, rempli de gratitude et de sentiment de culpabilité à l'égard de l'amour divin, se fait dévorer par un aigle, qui représente sa conscience. Puis lui vient l'idée de dévorer lui-même l'aigle, et, à partir de ce moment, il vit en "paix". Dans *La Porte étroite*, le thème de la conscience et de la religion revient encore quand il nous parle d'un ministre protestant qui prend une jeune fille chez lui pour l'éduquer. Sous la pression de son amour, il lui fait croire que le péché n'existe pas. Elle réalise plus tard son péché et se noie. Le pasteur se révolte contre la religion, qui a fait un péché de ce qui était pour lui une douce expérience de la vie. On voit bien que celui qui nie Dieu devient en littérature le destructeur de Dieu.

Gide ne pouvait s'empêcher de s'attaquer à la religion. Dans *Les Faux-Monnayeurs*, la fausse monnaie représente tout ce qui est religieux, moral et authentique alors que la monnaie véritable représente les attaques à la morale, à la foi et à la famille. Cette œuvre est largement autobiographique, les vrais monnayeurs représentant Gide lui-même, sous différents masques. Comme le dit Jacques Rivière au sujet de Gide: "Même quand il n'est plus question de pénétrer le secret des choses, mais simplement d'inventer des caractères et des événements, et le veut dire, même dans le roman, le Christianisme accorde, à ceux qu'il inspire de ce pouvoir particulier, une planche, pour ainsi dire, de laquelle ils peuvent plonger dans les profondeurs."

Employant encore des thèmes religieux pour défendre l'irreligion, Gide, dans *L'Enfant prodigue*, se montre lui-même retournant à la maison du père, devenant un fils, avant d'entrer, de nostalgie pour ces péchés intimes desquels il s'échappait. Tel est le secret tragique de sa vie. Écrivant sur son travail dans *Moreaux Choisis*, il dit: "Les paroles du Christ étincellent devant moi comme la colonne de feu qui a guidé le peuple choisi dans la nuit et diminue la noirceur, épaissie dans laquelle j'ai décidé de plonger."

Dans ce qui paraît être de l'athéisme se retrouve une conscience terrible et craintive du Christ. Pourquoi un homme qui ne croirait pas aux légendes passerait-il sa vie à écrire à leur sujet, à les combattre, à cracher sur elles et à faire tout son possible pour les sortir de son cœur. Sartre dit qu'il ne croit pas en Dieu, mais sent le besoin d'écrire sur le Christ qui apparaît sur un autel à un cadavre en disant: "Vous êtes tous des orphelins, vous n'avez pas de pères". Nietzsche se fâcha à parler contre le Christ. Ces personnes nous rappellent un poème d'un jeune écrivain soviétique, dont les poèmes décrivent les soldats athées russes tirant sur l'esprit transporté par un prêtre. Pourquoi tireraient-ils sur du pain? Un homme sain d'esprit peut endurer la vue de la vertu. Verslof, l'athée dans *Dostoïevski*, ne le pouvait pas; il se fâchait. Le tourment le plus ancien des écrivains est de ne pas vivre selon la véritable signification de la vie; leur nouveau tourment, leur nouvelle haine, vient de leur refus de se poser la question — ils ne veulent pas entendre la réponse.

On se sert de notre nationalisme

Sherbrooke, 2 février 1965.

M. le rédacteur,
A l'heure actuelle dans la province de Québec, une énorme vague de nationalisme déferle, surtout sur l'élément jeune de la population. Et c'est très bien, car je pense que le nationalisme est une des plus belles qualités d'un peuple et surtout l'assurance d'une grande prospérité. Et d'ailleurs, nationalisme et jeunesse, ce sont deux mots qui vont très bien ensemble parce qu'on sent dans l'un et l'autre une flamme dynamique.

Mais en ce moment, au Québec, des revues, telles que *Parti-Pris* et *Québec Libre*, se servent du nationalisme des jeunes pour faire passer des saletés et des idées qui ne peuvent que conduire à la ruine de ce que l'on a de plus digne, c'est-à-dire, la liberté. Et d'ailleurs nous pourrions lire dans "Révolution québécoise" de septembre 1964, ce qui suit: (textuellement) "De même que toute guerre impérialiste doit être transformée en guerre civile pour renverser le pouvoir des classes dirigeantes responsables..."

De même, tout mouvement nationaliste doit être transformé en mouvement socialiste pour libérer les masses populaires."

Et après cela, qu'attendons-nous pour réagir contre les grands légères qui, sous prétexte de réclamer la liberté absolue, nous passent la corde au cou pour pouvoir mieux étouffer ensuite?

Réagissons, il est grand temps. Redonnons aux Québécois le vrai sens du nationalisme épuré de toutes formes douteuses qui nous présentent leur aide.

Vive un Québec libre, vraiment libre.

UN NATIONALISTE.

Au pied de la chute



MON POINT DE VUE...

La Chambre de commerce

L'épée de Montcalm

Les directeurs de la Chambre de commerce de Sherbrooke viennent d'approuver la nomination de trois nouveaux directeurs.

Il s'agit de M. Mathieu Parisien, de M. Jean-Claude Poulin et de notre camarade François Vaillancourt. Tandis que M. Parisien s'occupera des affaires municipales, M. Poulin verra au domaine de la finance et M. Vaillancourt sera chargé de la publicité.

Très active, la Chambre de commerce de Sherbrooke a de belles réalisations à son crédit. L'intérêt qu'elle porte à la chose publique et la largeur de vue avec laquelle elle aborde les nombreux problèmes qui lui sont soumis, ont beaucoup contribué à hausser son prestige et à donner du poids à ses recommandations, à ses suggestions.

Plus l'attention se centrera sur elle, plus la Chambre de commerce sera en mesure d'être utile. Nous profitons de la circonstance pour dire qu'elle a le bon sens de se confiner dans le secteur qui lui est propre — qui est immense — et nous l'en félicitons, en lui souhaitant succès.

Au cours du débat sur le discours du trône, à Toronto, le député libéral de Nipissing, M. Leo Troy, a déclaré que le général Montcalm n'avait jamais remis son épée au général Wolfe, à la bataille des Plaines d'Abraham. L'arme, qui se trouve présentement au Musée royal de l'Ontario, aurait tout simplement été achetée par feu Sigmund Samuel, qui en a fait don à cette institution.

Aussi, M. Troy suggère-t-il au premier ministre de l'Ontario de remettre l'épée de Montcalm au gouvernement de la province de Québec.

Informé, M. Bernard Wilbrenner, conservateur des Archives de la province, ne demande pas mieux que l'Ontario lui retourne l'épée.

Nous ne savons pas encore quelle décision prendra M. Robarts. Tout ce que nous espérons, c'est qu'aucun historien ne vienne gâter la sauce en compliquant inutilement la situation.

...J'en C.

Question d'histoire

par l'Institut britannique

Quel est le fils d'un ancien officier de Wolfe qui devint en 1819 seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade?

En épousant Marie-Anne de Lanaudière, l'honorable John Hale devint, le 27 septembre 1819, propriétaire de la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec son manoir, son moulin banal, ses îles et îlots, etc. Cette seigneurie appartenait à la famille de Lanaudière depuis 1672.

La femme du nouveau seigneur ne survécut que quatre ans à cette union. Son mari était né en Angleterre en 1765. Fils d'un ancien officier de Wolfe, il était arrivé au Canada en 1792 comme aide de camp du duc de Kent.

Il devint conseiller législatif et conseiller exécutif, puis receveur général du Canada.

Les censitaires de Sainte-Anne entretenaient des rapports assez froids avec leur nouveau seigneur. Mais celui-ci ne s'intéressait guère qu'aux revenus qu'il pouvait tirer de sa propriété. Il mourut à Québec, le 24 décembre 1838.

Enquête Gallup

par l'Institut canadien d'opinion publique.

Environ un tiers des Canadiens ont tenté de perdre du poids

Au cours des dix dernières années, les Canadiens et les Canadiennes ont accordé de plus en plus d'attention à leur poids.

Trois personnes sur dix ont tenté de perdre du poids, si sept sur dix ne s'en sont pas préoccupées. Lors de l'enquête Gallup sur le même sujet, en 1954, seulement deux personnes sur dix se souciaient de leur poids et huit sur dix n'accordaient aucune attention.

Deux fois plus de femmes (41%) que d'hommes (20%) ont tenté, à un moment ou à un autre, de perdre du poids.

Voici la question posée:

Avez-vous déjà tenté de perdre du poids?

	TOTAL	Hommes	Femmes
Ont tenté	30%	20%	41%
N'ont pas tenté	69%	79%	58%
Ne se souviennent pas	1	1	1
	100%	100%	100%

On a posé la question suivante à ceux qui ont tenté de perdre du poids:

Existait-il une formule spéciale quelconque qui permet réellement de perdre du poids?

	TOTAL	Hommes	Femmes
Manger moins, plus légèrement	44%	43%	44%
Régime	18	15	19
Eviter certains aliments	13	15	12
Exercices	8	12	7
Médicaments	8	3	10
Divers	4	6	3
Ignorant	12	13	12
	107%	107%	107%

N.B.— Quelques-uns ont donné plus d'une formule.

(Tous droits réservés)

L'URSS veut réunir les chefs communistes

MOSCOU. (PA) — L'Union soviétique a réitéré hier — juste au moment où le premier ministre Kossyguine passait la journée à Pékin — son intention de recevoir plusieurs chefs communistes du monde entier, ici, le mois prochain, à une réunion à laquelle la Chine est opposée.

Les représentants des partis communistes de 26 pays se réuniront à Moscou le premier mars et — c'est l'intention des Russes — de préparer l'ordre du jour d'une conférence de tous les partis communistes qui aurait lieu au milieu de l'été et porterait sur le différend sino-soviétique.

Les nouveaux dirigeants du Kremlin donnent ainsi suite aux préparatifs de Nikita Khrouchtchev, avant qu'il ne perde ses fonctions de premier ministre et de premier secrétaire du parti, en octobre dernier.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Après le coup d'État manqué au Laos

Le rôle du général Nosovan est terminé

VIENTIANE (D'après PA, AFP, PC) — Le général Phoumi Nosovan, de la droite Laotienne, semble bien

avoir perdu définitivement son poste de vice-premier ministre, en perdant cette semaine sa tentative de

tenir le pouvoir suprême sur les forces armées du gouvernement royal laotien.

Il n'est plus maintenant qu'un fuyard qu'on recherche, après que la rébellion eut été écrasée par les forces loyales, au cours d'un combat de 10 heures, mercredi, à Vientiane.

Phoumi, âgé de 44 ans, a juré de reprendre l'offensive. Mais les observateurs occidentaux, qui ne le croient pas à la tête de plus de cinq compagnies de soldats, pensent que ses menaces peuvent être pri-

ses avec un grain de sel. Le général de police Siko Lamphouthacoul accompa-gne Phoumi dans sa fuite.

Un porte-parole de la coalition droite-neutraliste du prince Souvanna Phouma a déclaré hier que Phoumi peut être abattu s'il est fait prisonnier; de toutes façons il sera remplacé comme vice-premier ministre par un autre militaire à tendance conservatrice. "Le gouvernement n'a déclaré de mort et plus de cent blessés."

Le calme revient

Entre temps, à Washington, on déclare que la capitale du Laos est de nouveau calme et contrôlée par le gouvernement royal, à la suite des incidents qui auraient fait une centaine de morts et plus de cent blessés.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat M. Robert McCloskey, se basant sur les informations reçues de l'ambassade des États-Unis à Vientiane, a rapporté que "plusieurs centaines de personnes" ont été tuées au cours des combats, tandis qu'on déplorait un nombre nettement plus élevé de blessés.

Il semble toutefois que le chiffre des morts, en l'absence d'indications plus précises, soit inférieur à 100. Les dégâts infligés aux bâtiments américains de Vientiane ont été en fin de compte relativement légers.

Conférence de Genève

Interrogé par ailleurs sur le nouvel appel lancé par l'Union soviétique en tant que co-président des accords de Genève en vue d'une conférence sur le Laos, le porte-parole du département d'Etat a ré-

pondu qu'il était au courant de la note remise à la Grande-Bretagne par Moscou, mais qu'elle ne semblait apporter rien de nouveau dans la mesure où elle ne faisait que reprendre à son compte la propagande bien connue du Pather Lao.

Dans les milieux officiels américains, on souligne que le gouvernement des États-Unis n'est pas en principe opposé à la convocation d'une conférence sur le Laos.

La Commission Sylvestre veut faire de 14 municipalités "la seconde ville française d'Amérique"

L'île Jésus deviendrait une seule ville de 170,000 âmes

Dans le domaine de la circulation

Certaines villes essaient d'augmenter leurs revenus par des moyens abusifs

QUEBEC (PC) — Dans son rapport sur les problèmes inter-municipaux de l'île Jésus, la Commission Sylvestre recommande que certaines municipalités ont tendance à chercher à obtenir des revenus considérables par des moyens abusifs en ce qui concerne la circulation.

La commission qui a présenté son rapport au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, recommande que toutes les municipalités de l'île Jésus deviennent une seule ville portant le nom de Cité de Laval.

Au chapitre de la Cour municipale, le rapport dit que la création d'une seule de ces cours, sur toute l'île, entraînerait des économies appréciables.

C'est alors que la commission constate qu'en certains quartiers "le mot d'ordre est de dresser le plus possible de procès-verbaux de contraventions à la circulation, pour augmenter les revenus."

"Un tel système devrait disparaître et nous croyons qu'avec la création d'une ville unique, un tel état de chose disparaîtrait et que ce serait un remède approprié à un tel mal", lance la commission.

Elle recommande aussi la création du service du Contentieux, de la santé, de la Police, de la Protection contre l'incendie, d'Urbanisme et du Personnel.

QUEBEC (PC) — La Commission Sylvestre qui a enquêté sur les problèmes inter-municipaux de l'île Jésus en vient à la conclusion que l'administration des municipalités de l'île par 14 maires et 90 échevins cause une situation illogique, et recommande carrément la fusion des 14 villes en une seule et unique portant le nom de Cité de Laval.

Le rapport de la commission est réalisable qu'à la suite de nombreux délais.

Le rapport Blier a plutôt recommandé la fusion de certaines services dits communautaires.

Le rapport Sylvestre, lui, précise: "Il n'y a pas de demi-mesure. Le seul choix est un d'une législation pour enrayer la municipalité unique de l'île devra être dirigée, de l'avis de la commission, par un conseil municipal et par un comité exécutif. Le conseil sera formé du maire et de 16 échevins tandis que le comité exécutif sera constitué du maire et de quatre membres. Tout ce monde devra être élu par la population entière de l'île pour un terme de quatre ans."

Les 16 échevins eux représenteront les six districts que devra comprendre la ville qui deviendra ainsi, avec ses 170,000 habitants, la troisième plus grande ville française d'Amérique du nord.

La commission suggère que le maire et les quatre membres du comité exécutif reçoivent un salaire suffisant pour leur permettre de consacrer tout leur temps aux affaires de la ville.

Solution unique

La fusion de toutes les villes en une seule est la seule solution aux problèmes urgents auxquels l'île, qui se développe à un rythme accéléré, fait face, dit le rapport de la commission. Le rapport ne donne aucun autre choix ou aucune autre alternative que celle de la fusion intégrale des 14 villes, dont les îles Laval.

"Chaque des villes de l'île, prise individuellement, n'a pas les pouvoirs financiers, et encore moins les structures administratives nécessaires pour répondre aux besoins de l'ère actuelle."

En fait, le rapport Sylvestre recommande le principe "une île, une ville", que la ville de Montréal voudrait obtenir sur l'île de Montréal. Le rapport Blier, publié la semaine dernière, précisait que la fusion des villes de l'île de Montréal en une seule serait la solution idéale, mais qu'elle ne serait

correcte parce que les changements de structures ou de spéculation sur les terrains dans l'île Jésus, à la lumière des souvenirs qui lui ont été présentés, la commission en vient à la conclusion que la loi des cités et villes devraient être amendée pour permettre aux municipalités de régler un état de choses si préjudiciable aux intérêts des contribuables. "Comme conséquence de la spéculation, dans certains sec-



Cette carte montre l'île Jésus qui est aussi grande en superficie que l'île de Montréal. La Commission Sylvestre recommande que les 14 municipalités soient réunies en une seule qui porterait le nom de "Laval". La population 170,000 âmes ferait de cette nouvelle ville la deuxième plus importante d'expression française en Amérique.

(Graphique PC)

teurs, le prix élevé des terrains, s'il n'arrête pas la construction, la ralentit et fait perdre des revenus considérables aux municipalités."

"Vu l'importance, dans l'actuel et dans l'avenir, de ces aspects qui comportent les activités immobilières de l'île Jésus et de leurs effets sur le plan municipal, les membres de la commission se devaient de prendre connaissance d'une situation que la plupart des intéressés considèrent comme nuisible pour l'ensemble de la population," continue le rapport.

Autres recommandations

La commission qui était formée du juge Armand Sylvestre, de M. C. N. Dorion et de l'économiste Georges Longval, recommande aussi que l'on étudie immédiatement la situation actuelle dans l'île, en ce qui concerne le drainage, l'aqueduc et les usines de filtration et d'épuration. Elle suggère également la préparation, sans tarder, d'un plan directeur et d'un plan d'urbanisme et de zonage.

La commission explique dans un paragraphe qu'elle préconise des solutions en regard du présent et de l'avenir.

"En administration publique, beaucoup plus qu'en tout autre domaine et sans que le peuple ne le soupçonne, rien n'est plus coûteux que d'accepter, pour quelques motifs que ce soit, d'être retardataires."

La commission résume dans le rapport de plus de 400 pages les différents mémoires qui lui ont été soumis par les parties intéressées et elle cite aussi les entrevues qu'elle a eues avec des spécialistes en aménagement municipal.

Villes fusionnées

Les municipalités qui seraient fusionnées en une seule sont: Auteuil, Chomedey, Duvernay, Fabreville, Laval-des-Rapides, Laval - ouest, Laval-sur-le-Lac, Pont - Vieu, Ste-Dorothée, St-François, Ste-Rose, St-Vincent de Paul et Vimont.

Les îles Laval sont également comptées comme une des municipalités à fusionner.

Chomedey, Laval-sur-le-Lac, Duvernay, St-François, Auteuil et Ste-Rose deviendraient les noms des districts tels qu'ils sont préconisés par la commission.

Les Productions G. Letraverse Inc. présentent

le 11 FEVRIER

LES

MENESTRELS

PAVILLON CENTRAL de l'UNIVERSITE

BILLETTS: \$3.00—\$2.50—\$2.00—\$1.50

Pharmacie SAVARD, 95 King O.
Centre Social de l'Université
Optométriste BACHAND, 29, King O.

CHAQUE COLIS CONTIENT DE LA RIGOLADE!

JERRY Lewis

DANS

"LE ZINZIN D'HOLLYWOOD"

LES DANGERS QUE COURENT LES FILLES SEULES QUI SE LAISSENT SUIVRE DANS LA RUE!

"LES DRAGUEURS"

OU

"COMMENT ON ACCROCHE LES FILLES"

Les inconnus qui suivent les femmes dans la rue ne sont pas tous des démons, et les filles qui se laissent accoster sont souvent plus imprudentes que mauvaises!

Anouk AIMEE

Jacques CHARRIER

Charles AZNAVOUR

(un film pour adultes)

Dany ROBIN

EN TECHNICOLOR D'ÉPOUVANTE!

DES FANTOMES QUI TUENT SEMENT LA TERREUR!

VOYEZ DES SCENES TERRIFIANTES!

"LES CADAVRES SORTENT DE LEURS CERCUEILS!"

"LE FASCINANT CAPITAINE CLEGG"

OU

"LES CRÉATURES DE LA NUIT"

AVEC PETER CUSHING • YVONNE ROMAIN

CINEMA REX 3 FILMS!

"55 JOURS D'HEROÏSME DANS UN ENFER IMPITOYABLE!"

CHARLTON HESTON AVA GARDNER DAVID NIVEN

LES 55 JOURS DE PEKIN

FLORA ROBSON - PAUL LUKAS - JACQUES SERNAS

3 HEURES DE SPECTACLE SAISSANT!

LES 55 JOURS DE PEKIN EST UN DRAME D'AVENTURES DIVISE EN "2" GRANDS FILMS OU "2" EPISODES QUI DURENT PLUS DE 3 HEURES!

PREMIER

Les jeunes (10 ans et plus) sont admis pour voir "LES 55 JOURS DE PEKIN" AUJOURD'HUI, SAMEDI APRES-MIDI, A 1 h. 30 et TOUS LES APRES-MIDI DE LA SEMAINE A 1 h. 30 (EXCEPTÉ DIMANCHE)

Entrée: 50c — pour les 2 films ou 2 chapitres — épisodes.

CE FILM VOUS FERA MOURIR D'HORREUR OU DE RIRE!!!

LES TEMPS SONT DURS POUR LES

VAMPIRES

CHRISTOPHER LEE SYLVA KOSCINA

SCOPE & COULEURS

"LE RIVAL DE DRACULA"



Le théâtre de la "Pléiade", un nom sacré pour les jeunes qui travaillent encore la littérature, est une troupe d'étudiants qui, pour la deuxième année consécutive, présentent une pièce en se débrouillant avec leurs propres moyens. On voit ici une partie de la troupe répétant le "Brutus" de Paul Toupin, qu'ils joueront le 6 mars. De gauche à droite, on reconnaît, Denis Gauthier, Pierre Lalier, Céline Dostie, Bertrand Bergeron, Jean Turcotte et Gaëtan Dostie.

Le théâtre de la Pléiade :

DES ÉTUDIANTS PLEINS D'AUDACE

SHERBROOKE. — L'an dernier, un groupe d'étudiants se réunissaient avec, en commun, un amour du théâtre et l'envie d'en faire. Ils monteront un spectacle de variétés qu'ils présenteront à l'école St-Michel puis, devenant plus sérieux, ils prépareront un Chancelier pour le festival de pièces en un acte de l'ACTA. Aujourd'hui, ils reprennent le collier et travaillent une pièce canadienne de Paul Toupin, "Brutus".

Nos jeunes amis ont obtenu l'autorisation de répéter au Théâtre de Poche. Dès que "Brutus" aura été joué, la troupe entreprendra les répétitions pour le festival de pièces en un acte de l'ACTA qui aura lieu au début de mai. "Nous espérons bien jouer une pièce canadienne inédite", déclare le metteur en scène, Gaëtan Dostie.

Brutus et Paul Toupin

Au moment où sont en évolution de nombreux conflits politiques, ces étudiants, pour la plupart du séminaire St-Charles, ont arrêté leur attention sur ce personnage, Brutus, "c'est le conflit de l'honneur politique et de la mort du tyran". Jean-Ethier Blais ajoute même, au sujet de cette œuvre de Toupin : "Il importe assez peu qu'il s'agisse de héros romains et non d'hommes de chez nous." La principale qualité de la pièce est cette fidélité à une certaine vie intérieure, à une sorte de franchise fondamentale qui, en font un petit chef-d'œuvre. On a dit de Paul Toupin qu'il se voulait résolument classique, "ce qui ne veut pas insinuer qu'il rejette la vie". Il écrit : "Le vrai théâtre est celui qu'un honnête homme puisse lire sans que la rougeur lui monte au front."

"Brutus" serait la pièce la mieux écrite qu'ait produite le Québec. Toupin lui-même, notre premier écrivain par le style, la densité de l'expression, la hauteur de la pensée, l'indépendance de l'esprit qui lui permet de se tenir en dehors des courants littéraires, loin des modes, de rester lui-même sans céder devant ses lecteurs.

Cette pièce dont on dit qu'elle est celle qui convient le mieux à notre vérité nationale, les jeunes de la Pléiade n'ont pas hésité à s'y jeter à corps perdu. Il fallait de l'audace, du courage, de l'inconséquence, de cette inconséquence de la jeunesse qui fait qu'elle n'hésite pas à se lancer dans les plus grandes aventures, les plus périlleuses comme les plus inoffensives, simplement pour le plaisir de les défier, simplement pour le plaisir d'avoir "essayé". On n'est sûr d'une chose que lorsqu'on l'a éprouvée.

C'est dans cette optique qu'il faudra voir le "Brutus" de Toupin que les jeunes de la Pléiade présenteront le 6 mars, à l'Auditorium St-Charles. L'entrée sera libre et tout le monde pourra venir voir ce que ces jeunes audacieux auront réussi à faire de l'énorme défi qu'est pour eux une

œuvre comme ce "Brutus" de Paul Toupin.

La mise en scène est de Gaëtan Dostie et c'est Bertrand Bergeron qui tiendra le rôle principal. Les costumes et décors seront de Bertrand Bergeron, Pierre Lalier, et René Dostie; les maillages de Denis Gauthier; les éclairages de Raoul Roy.



Bichon et sa famille : — Dans le carrosse se trouvait le prétexte d'une pièce de théâtre, le petit "Bichon". L'entourant, tous les membres de sa digne famille ou du moins ceux qui s'en réclament la parenté: de gauche à droite, le grand-père Lionel Racine, la bonne, Jacqueline Auger, le secrétaire, Yves Hébert, la fille de la famille, Suzanne Dionne, le fils, Yves Roy, la tante Pauline, Diane Tremblay, l'associé du père Roméo Dubois; assise, tenant Bichon dans ses bras, la mère, France Trotter. La famille est aussi celle de l'Union Théâtrale qui présente la pièce au théâtre de poche samedi et dimanche, les 6 et 7 février, à 8h.30.

Péculures DU SAMEDI

DANS LES COULISSES DU CINÉMA MONDIAL

Amour conjugal

Rachel Robert déclarait récemment à Londres qu'elle abandonne sa carrière artistique pour consacrer plus de temps à son mari, Rex Harrison. "J'aime mon mari et je veux rester près de lui; c'est aussi simple que cela", a déclaré cette actrice âgée de 35 ans, qui avait été mise en nomination pour un Oscar, l'an dernier, à Hollywood, à la suite de sa performance dans "This Sporting Life".

Rachel Roberts joue actuellement le rôle-titre dans la populaire comédie musicale "Maggie May", qui tient l'affiche à un théâtre de Londres. Elle compte abandonner le spectacle au cours du mois prochain. Son rôle sera tenu par Georgia Brown, une Londonienne à l'accent cockney maintenant une actrice de Broadway, pour qui "Maggie May" avait été d'abord adaptée à la scène.

Rachel Roberts a fait savoir que son mari, âgé de 56 ans,

et elle-même ont commencé à s'occuper de l'adoption d'un enfant. Après avoir tenu le rôle de maîtresse de maison durant un certain temps, l'actrice dit qu'elle retournera peut-être à la scène de préférence aux côtés de Rex Harrison.

La lionne

"Clarence, la lionne aux yeux crochets" réunit Marshall Thompson, Betsy Drake, Richard Haydn et Cheryl Miller pour illustrer les mésaventures d'une pauvre bête affligée de strabisme. Production de Ivan Tors.

Les jeunes mariés

Richard Chamberlain, Yvette Mimieux et Arthur Kennedy se réunissent pour raconter les mésaventures d'un jeune étudiant en droit et de sa jeune épouse pendant les premières années de leur mariage, dans "Joy in the Morning".

CINÉMA DE PARIS

372, KING OUEST

TEL : 569-2626

Le comble du Suspense

De véritables tueurs made in U.S.A. amènent le commissaire Maigret à sortir de son calme... et il voit rouge!



JEAN GABIN
Françoise FABIAN

MAIGRET
voit
ROUGE

Personne, Alexandre Dumas lui-même, n'aurait pu imaginer une telle succession de "gags"



LES 3 MOUSQUETAIRES... et demi!

HORAIRE : SAMEDI et DIMANCHE

"MAIGRET VOIT ROUGE": 1h., 4h.10, 7h. et 10h.15 p.m.
"LES 3 MOUSQUETAIRES": 2h. 20, 5h. 30 et 8h. 30 p.m.

CINÉMA CAPITOL

PRESENTE

en grande primeur en FRANÇAIS

ELVIS ELVIS ELVIS

DANS UN MONDE DE PLAISIR! DE MUSIQUE!



METRO-GOLDWYN-MAYER présente

ELVIS



"BLONDES, BRUNES ET ROUSSES"

("IT HAPPENED AT THE WORLD'S FAIR")
PANAVISION • METROCOLOR

JOAN OBRIEN • GARY LOCKWOOD

Panavision et MetroColor

VOUS ENTENDREZ ELVIS CHANTER
"ONE BROKEN HEART FOR SALE"
ET
"THEY REMIND ME TOO MUCH OF YOU"

ET 8 AUTRES SUCCES SENSATIONNELS
ECRIT PAR SI ROSE ET SEAMAN JACOBS
DIRECTE PAR NORMAN TAUROG

DANS LE FILM
LE PLUS
SPECTACULAIRE
DE SA CARRIÈRE...

DEUXIÈME GRANDE PRIMEUR AU PROGRAMME

ILS ONT PERDU LEUR
PANTALON DANS
COMBATS QUI AIT
FRONT DU RIRE!

LE PLUS DELIRANT DES
ÊTE LIVRE SUR LE

Vous allez rencontrer
la seule compagnie qui ait
gagné une bataille...
par erreur.



METRO-GOLDWYN-MAYER PRESENTE
"LE BATAILLON
DES LACHES"

(Advance to the rear)

EN VEDETTE
GLENN FORD • STELLA STEVENS • MELVYN DOUGLAS
CINEMASCOPE PANAVISION

2 GRANDES PRIMEURS EN CINEMASCOPE ET METROCOLOR 2

Samedi et dimanche : représentations continues à partir de 1h. p.m.

HORAIRE :
"BLONDES, BRUNES ET ROUSSES": 3h.06 — 6h.40 — 10h.20
"LE BATAILLON DES LACHES": 1h.15 — 4h.55 — 8h.35 p.m.
LUNDI A VENDREDI EN SOIRÉE SEULEMENT:
"BLONDES, BRUNES ET ROUSSES": 6h.35 — 10h.10
"LE BATAILLON DES LACHES": 8h.28

Admission
régulière pour
ce superbe
programme

POUR PLUS D'INFORMATIONS, SIGNEZ 569-6750

CINEMA CAPITOL



VOYAGES

Evolution

Aventure

Ce sera "carnaval du bout du monde" à Chicoutimi, du 24 février au 2 mars

Chicoutimi. — Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi n'a plus de frontière! Comme le dit sa chanson-thème, par l'intérêt de plus en plus étendu qu'il suscite particulièrement à l'extérieur. "C'est carnaval du bout du monde".

Cette année, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi se tiendra du 24 février au 2 mars, sous le thème de l'agriculture. Son personnage symbolique sera représenté par M. Henri Rivest, un cultivateur qui habite la ferme ancestrale située dans le rang St-Paul, à Chicoutimi. L'agriculture a toujours imprégné la vie de Chicoutimi et de toute la région et nombre de manifestations du Carnaval-Souvenir feront ressortir cet aspect dans une ambiance folklorique.

Principaux événements
Inauguration: Le Carnaval



La "soirée boucane" du carnaval de Chicoutimi réunira les rentiers du village, qui pourront échanger les récits les plus vivaces à leur mémoire.

Souvenir sera inauguré à la télévision, dans l'après-midi du mardi, le 23 février, par "la proclamation du conseil de la paroisse de Chicoutimi de 1865". La grande parade d'ouverture se fera à 7 heures mercredi soir, dans les principales artères de Chicoutimi et sera suivie du bûcher des arbres de Noël, au Bassin.

Arrivée des bûchers: Une nouvelle formule a été donnée à cette manifestation. Les bûchers seront devant la cathédrale pour l'Angelus de midi, le mercredi 24 février.

Soirée dans la grange: Les célébrations du jeudi 25 février seront la soirée de danses dans la grange à Henri (Colisée); le thé des grosses madames (conférences); et la visite de l'auberge par les commerçants (hommes d'affaires) du village.

Dans les écoles: Vendredi, le costume d'époque sera de mise dans les écoles, pour élèves et professeurs. On y fera une leçon d'histoire.

Magasinage et danses en plein air: La soirée du vendredi est généralement réservée au magasinage.

A la fermeture des magasins, la rue Racine se transforme en une promenade grouillante où des groupes organisent ici et là des "sauteries".

Le marché public: Une autre innovation du Carnaval-Souvenir 1965 sera le marché public, sur la place de l'hôtel de ville.

"Soirée boucane": Les rentiers du village pourront échanger les récits les plus vivaces à leur mémoire, lors d'une "soirée boucane". Les vieux y rencontreront le "Père Gédéon" et nul doute qu'on comparera l'arôme des mélanges de tabacs.

Congrès des raquetteurs: Plus de 500 raquetteurs de la région se rencontreront à Chicoutimi-Nord, à l'occasion du Carnaval-Souvenir. Samedi à 6 heures, ils auront un souper canadien au chalet du parc de la Colline, et dans la soirée une course aux flambeaux.

Courses de "pitons" et de chiens: La célèbre compétition se fera encore cette année, dans la localité de Rivière-du-Moulin, le dimanche après-midi.

La "criée": Rappel historique haut en couleur, la crie se fera à la sortie de la grand-messe, devant la cathédrale.

Carnaval artistique: Le lundi, premier mars, les groupes des "Amis de la mélodie", du Théâtre du Côté, des "Baladins" et "Saguenay-Oxford" présenteront une soirée artistique des "Variétés 1865", à l'Auditorium Beauchamp.

Mardi Gras: Le Colisée de Chicoutimi se transformera de nouveau en une immense salle paroissiale, pour la soirée du Mardi Gras, où le "Père Gédéon" se fera l'amuseur du village.



Régent Beaudoin indique, sur la mappemonde, la région qu'il a visitée à l'occasion de son 52e voyage organisé.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



Pour favoriser aux intéressés la location de studios, appartements et chalets dans certaines stations de sports d'hiver parmi les plus importantes du Dauphiné et de la Savoie une agence vient d'ouvrir ses portes à Paris, sous la raison sociale "Montagne immobilière service".

Grâce à une documentation très complète (photographies, plans, etc.) et sa liaison permanente avec des correspondants membres de l'Association alpine des experts immobiliers, ce service permet de connaître avec précision les possibilités de location pour la saison d'hiver, dans les stations les plus fréquentées.

Jusqu'à présent, 29 pays ont annoncé leur participation à l'EXPO 67. Ce sont: l'Autriche, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Canada, Ceylan, la République de la Chine nationale (Formose), le Danemark, la Tchécoslovaquie, la Finlande, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Ghana, l'Islande, l'Iran, Israël, l'Italie, la Jamaïque, le Japon, la Malaisie, Monaco, le Maroc, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, Trinidad et Tobago.

M. John Pratt, qui dirige le service des spectacles et des divertissements à l'EXPO 67, tente de dresser la liste de tous les Canadiens qui s'illustreront dans le domaine du spectacle à l'étranger. "Nous aimerions qu'ils reviennent au pays, ne serait-ce que pour saluer le public. Mais il est évident que nous aimerions les voir se produire devant les millions de visiteurs de l'EXPO", a-t-il déclaré au cours d'une interview télévisée. Il a demandé aux gens de lui écrire et de lui fournir le nom de Canadiens devenus célèbres à l'étranger.

Elle sait être aussi paresseuse que les eaux de la Seine à la pointe de l'Île de la Cité, aussi turbulente que la Place de l'Opéra ou de l'Étoile aux heures de pointe, aussi pétillante d'esprit que ses chansonniers, aussi belle que les chansons, les poèmes et les peintures qu'elle a inspirés.

"Paris, disent les conseillers touristiques d'Air France, est ce qu'on aime qu'elle soit". Pour rendre le langage des gastronomes impénitents, c'est le coin du monde qui permet plus que tout autre le "tourisme à la Carte".



Palazzo Madama, à Turin, qui a été transformé en Musée d'Art, où l'on garde une très belle collection de sculptures gothiques et pré-romanes, ainsi que des sculptures en bois, exposées dans les chambres de style des 13e et 15e siècles.



Palazzo Madama, à Turin, qui a été transformé en Musée d'Art, où l'on garde une très belle collection de sculptures gothiques et pré-romanes, ainsi que des sculptures en bois, exposées dans les chambres de style des 13e et 15e siècles.

Le festival scandinave: musique, théâtre et danse

Le double centenaire de la naissance du compositeur danois Carl Nielsen et du compositeur finlandais Jean Sibelius, de même que le deuxième centenaire de l'orchestre symphonique de Bergen, en Norvège, seront célébrés dans la musique, le théâtre et la danse, en mai et juin, au cours du festival scandinave 1965. A cette occasion, on entendra la première mondiale d'un nouvel opéra, plusieurs nouveaux ballets et l'on présentera un grand nombre d'artistes de Scandinavie, d'Europe et d'Amérique.

Le festival scandinave consiste en un certain nombre de manifestations bien coordonnées: le festival Sibelius, à Helsinki, du 15 mai au 4 juin, et le festival international de Bergen, en Norvège, du 19 mai au 5 juin. Le festival de Stockholm, qui avait traditionnellement lieu en juin, a été reporté en septembre, du 1er au 14, mais ses représentations habituelles, au théâtre Drottningholm, où l'on présente des opéras dans le style du 18e siècle, auront lieu en juin prochain.

Opéra et danse

Les opéras de Carl Nielsen seront présentés au Théâtre Royal de Copenhague, et ses œuvres orchestrales seront jouées tant dans la capitale qu'à Odense, sa ville natale.

Le Ballet Royal danois, pour sa part, offrira une avant-première des programmes qu'il présentera en tournée aux États-Unis l'automne prochain.

Les symphonies de Sibelius seront jouées à Helsinki par Eugene Ormandy et Sir John Barbirolli, au pupitre de deux orchestres finlandais, et par Herbert von Karajan, avec l'orchestre philharmonique de Berlin, et par George Szell avec l'orchestre de Cleveland.

Ces deux derniers orchestres joueront à Copenhague et à Bergen.

En passant par les paroisses de: BURY, GOULD, LINGWICK, STOKNOWAY, ST-ROMAIN, LAMETON, COURCELLES, ST-EVAST, SHENLEY, ST-BENOIT.

Tous les jours, dimanches et fêtes compris. Deux services chaque jour dans les deux sens.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE 20 ouest, rue King

Tél.: 569-3656

— AUTOBUS — Sherbrooke — St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC. (prop.)

RENSEIGNEMENTS: T. R. P. Hector Fréchette, O.F.M. R. P. Joseph Pénin, O.F.M.

160, avenue Stanley, 2080, avenue boul. Dorchester

Ottawa 2, Ont. Tél.: 56-0674 Montréal 25, Qué. Tél.: 937-8941

Régent Beaudoin a un passe-temps original: l'organisation de voyages

Sherbrooke. — Samedi dernier, une vingtaine de Sherbrookiens, ainsi que quelques citoyens de Magog, Asbestos, East Angus et Montréal, rejoignent à Dorval, à la suite d'un séjour de deux semaines au Mexique.

A leur tête, un jeune homme de Sherbrooke, qui venait de diriger son 52e voyage, et son premier au Mexique, Régent Beaudoin est bien connu des voyageurs de la région qu'il a amenés en Floride, à New York, Washington, Nassau, Atlantic City, Toronto, Niagara Falls et combien d'autres centres touristiques, depuis les quatre dernières années.

M. Beaudoin partage son temps entre le travail et la route, étant responsable du service de comptabilité du commerce appartenant à son père, et profitant des saisons moins actives pour amener ses gens en voyage.

Régent Beaudoin avait organisé son premier voyage à l'âge de 19 ans, immédiatement à sa sortie du collège. Il suit présentement un cours de l'American Society Travel Agent à la suite duquel il se verra décerner un diplôme en administration d'agence de voyage.

De plus, il entreprendra sous peu un cours de spécialisation en tourisme.

Programme

Le programme du voyage au Mexique soumis aux participants leur a permis de voir les régions les plus typiques du Mexique, y compris un séjour de plusieurs heures à Acapulco et à Mexico.

Parti de Dorval le 15 janvier, à 5 h 30 p.m., le groupe est arrivé à Mexico à 10 h 50 p.m., après une envolée d'une durée de 6 heures 30, avec escale d'une demi-heure à Windsor, en Ontario, un décollage d'une heure existant entre Montréal et Mexico.

L'une des premières attractions que les étrangers veulent voir au Mexique, c'est la corral. Aussi le groupe s'y est-il rendu 36 heures à peine après son arrivée, pour voir le mata-

dor affronter la mort à tout instant, devant le taureau, que l'on dit l'animal le plus sauvage envers l'homme.

Les journées suivantes ont été consacrées à la visite des pyramides et du sanctuaire de la Guadalupe, où les Indiens catholiques se rendent à genoux plutôt que debout, ainsi que de Hacienda Vista Hermosa, un vieux moulin construit en 1523 et aujourd'hui converti en hôtel.

Taxco

Le groupe a aussi visité la ville de Taxco, fondée par un Français du nom de Laborda, ville qui constitue un véritable monument national, sa principale caractéristique étant l'architecture datant du 17e siècle, que l'on retrouve dans toutes les constructions, établies sur le flanc de la montagne.

De Taxco, les voyageurs se sont rendus à Acapulco suivant une route tortueuse marquée d'une dénivellation de terrain de 5.000 pieds.

Acapulco

Le groupe a passé six jours dans ce centre de villégiature, au cours desquels il a eu l'occasion de se rendre à plusieurs activités, dont un spectacle de plongeur se jetant d'une falaise de 167 pieds dans la vague, un tour de bateau dans la baie d'Acapulco, une visite

des clubs de nuit, un tour de bateau dans la jungle ainsi qu'une soirée au Jai Lai, jeux basques où l'on peut miser de l'argent.

Mexico

M. Beaudoin ramenait ensuite son groupe dans la capitale pour y assister à une soirée aux ballets folkloriques de Mexico. Dans la région, on a fait la visite de San José Purua, où un hôtel est situé à 1500 pieds au-dessus de jardins aménagés dans un canyon, Cholula, petite ville aux 365 clochers, et Puebla, la ville la plus industrialisée du Mexique, située à 65 milles de la capitale.

Impressions de voyage

M. Beaudoin nous dit avoir été très touché par l'amitié des Mexicains et leur grand sens démonstratif. Les Mexicains sont d'une courtoisie extrême, particulièrement à l'heure des repas. Leur journée se déroule à un rythme très différent du nôtre: l'heure de 1 h 30 à 3 heures de l'après-midi, sieste, de 3 à 6 heures et souper de 7 h 30 à 9 heures.

Les Mexicains sont aussi de bons pères de famille, et l'on compte habituellement sept ou huit enfants sous un même toit. Ce qu'on a le moins aimé: la haute altitude du pays, difficile à supporter pour l'étranger non habitué, étant donné que la rarefaction de l'oxygène donne moins de résistance physique.

Et M. Beaudoin de nous rassurer: "Il ne faut pas avoir peur de rencontrer un homme armé d'un poignard, à tous les coins de rues, comme le racontent certaines histoires. Au contraire, les Mexicains sont des plus courtois".

Pauline Dalpé.

La ville de Taxco, située à 103 milles de Mexico, sur le flanc de la montagne. L'architecture de toutes les constructions date du 17e siècle.

La Ville-Lumière a plus de 2000 ans

Paris renaît à chaque découverte

Même si Paris est une ville de plus de 2.000 ans, elle semble renaître chaque fois qu'un visiteur nouveau en fait la "découverte". C'est que la "Ville Lumière", comme on l'a surnommée, il y a longtemps déjà, a tant à offrir, c'est qu'elle possède tant de visages et d'attraits divers, qu'elle paraît posséder l'inéprouvable don de se façonner selon les goûts de chacun.

Elle sait être aussi paresseuse que les eaux de la Seine à la pointe de l'Île de la Cité, aussi turbulente que la Place de l'Opéra ou de l'Étoile aux heures de pointe, aussi pétillante d'esprit que ses chansonniers, aussi belle que les chansons, les poèmes et les peintures qu'elle a inspirés.

"Paris, disent les conseillers touristiques d'Air France, est ce qu'on aime qu'elle soit". Pour rendre le langage des gastronomes impénitents, c'est le coin du monde qui permet plus que tout autre le "tourisme à la Carte".

De l'Histoire aux aubaines

Aime-t-on l'Histoire? On trouve en plein cœur du Quartier Latin, sur la Rive Gauche, des vestiges des Bains thermiques et des arènes datant de l'époque des légions romaines. Dans le centre de Paris, qu'elle traverse du nord au sud, c'est la rue Saint-Jacques, la plus longue de la ville, et qui avait été tracée par les Romains pour relier Lutèce (Paris) à Genabum (Orléans).

Act-on une prédilection pour "ces choses qu'on ne trouve pas chez nous"? On se surprendra à passer des heures devant les étalages des bouquinistes sur quai de la Seine, trouvant avec un peu de patience une édition complète des œuvres de Lafontaine pour \$3, ou avec beaucoup de la même patience une carte géographique de la "Nouvelle France", dont le prix variera en fonction de l'âge de la dite carte et de l'astuce marchande de l'acheteur.

Aime-t-on le théâtre, les restaurants de luxe, les bons repas "pas chers" ou la griserie du magasinage parmi des océans de produits qui se vendent trois fois plus cher que nous? Paris est depuis longtemps reconnue comme la capitale de ces bonnes choses.

A vrai dire, il faut se re-

trouver un jour à Paris pour comprendre à quel point cette ville est inépuisable. C'est au moment où, pour la première fois, on s'assoit à la terrasse d'un café pour prendre son premier apéritif parisien, qu'on commence à comprendre la nostalgie de tous ceux qui reviennent tout juste de Paris et qui parlent déjà d'y retourner.

SHERBROOKE, Qué.

TOUS LES JOURS: REPAR. COMPLET. POUR HOMMES D'AFFAIRES

PRIX À PARTIR \$1.15

Spécialité: METS CHINOIS

BIÈRE — VIN — BOISSON

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

COMMANDES À EMPORTER

2637, OUEST, RUE KING

SHERBROOKE — 562-8255

SHERBROOKE, Qué.

Excursion au CARNAVAL de QUEBEC

(Par autobus Provincial)

Date: SAMEDI, 27 FÉV. '65

Départ: Samedi matin, 7h.

Retour: après la soirée (nuit)

PRIX: \$5.95

(aller-retour)

Aussi départ de Magog à 6h 30 a.m.

Reservations: Les

Excursions F. L. Engr.

193 ouest, rue King — Sherbrooke

Tél.: 562-7500 — 562-4391

des clubs de nuit, un tour de bateau dans la jungle ainsi qu'une soirée au Jai Lai, jeux basques où l'on peut miser de l'argent.

Mexico

M. Beaudoin ramenait ensuite son groupe dans la capitale pour y assister à une soirée aux ballets folkloriques de Mexico. Dans la région, on a fait la visite de San José Purua, où un hôtel est situé à 1500 pieds au-dessus de jardins aménagés dans un canyon, Cholula, petite ville aux 365 clochers, et Puebla, la ville la plus industrialisée du Mexique, située à 65 milles de la capitale.

Impressions de voyage

M. Beaudoin nous dit avoir été très touché par l'amitié des Mexicains et leur grand sens démonstratif. Les Mexicains sont d'une courtoisie extrême, particulièrement à l'heure des repas. Leur journée se déroule à un rythme très différent du nôtre: l'heure de 1 h 30 à 3 heures de l'après-midi, sieste, de 3 à 6 heures et souper de 7 h 30 à 9 heures.

Les Mexicains sont aussi de bons pères de famille, et l'on compte habituellement sept ou huit enfants sous un même toit. Ce qu'on a le moins aimé: la haute altitude du pays, difficile à supporter pour l'étranger non habitué, étant donné que la rarefaction de l'oxygène donne moins de résistance physique.

Et M. Beaudoin de nous rassurer: "Il ne faut pas avoir peur de rencontrer un homme armé d'un poignard, à tous les coins de rues, comme le racontent certaines histoires. Au contraire, les Mexicains sont des plus courtois".

Pauline Dalpé.

La ville de Taxco, située à 103 milles de Mexico, sur le flanc de la montagne. L'architecture de toutes les constructions date du 17e siècle.

La Ville-Lumière a plus de 2000 ans

Paris renaît à chaque découverte

Même si Paris est une ville de plus de 2.000 ans, elle semble renaître chaque fois qu'un visiteur nouveau en fait la "découverte". C'est que la "Ville Lumière", comme on l'a surnommée, il y a longtemps déjà, a tant à offrir, c'est qu'elle possède tant de visages et d'attraits divers, qu'elle paraît posséder l'inéprouvable don de se façonner selon les goûts de chacun.

Elle sait être aussi paresseuse que les eaux de la Seine à la pointe de l'Île de la Cité, aussi turbulente que la Place de l'Opéra ou de l'Étoile aux heures de pointe, aussi pétillante d'esprit que ses chansonniers, aussi belle que les chansons, les poèmes et les peintures qu'elle a inspirés.

"Paris, disent les conseillers touristiques d'Air France, est ce qu'on aime qu'elle soit". Pour rendre le langage des gastronomes impénitents, c'est le coin du monde qui permet plus que tout autre le "tourisme à la Carte".

De l'Histoire aux aubaines

Aime-t-on l'Histoire? On trouve en plein cœur du Quartier Latin, sur la Rive Gauche, des vestiges des Bains thermiques et des arènes datant de l'époque des légions romaines. Dans le centre de Paris, qu'elle traverse du nord au sud, c'est la rue Saint-Jacques, la plus longue de la ville, et qui avait été tracée par les Romains pour relier Lutèce (Paris) à Genabum (Orléans).

Act-on une prédilection pour "ces choses qu'on ne trouve pas chez nous"? On se surprendra à passer des heures devant les étalages des bouquinistes sur quai de la Seine, trouvant avec un peu de patience une édition complète des œuvres de Lafontaine pour \$3, ou avec beaucoup de la même patience une carte géographique de la "Nouvelle France", dont le prix variera en fonction de l'âge de la dite carte et de l'astuce marchande de l'acheteur.

Aime-t-on le théâtre, les restaurants de luxe, les bons repas "pas chers" ou la griserie du magasinage parmi des océans de produits qui se vendent trois fois plus cher que nous? Paris est depuis longtemps reconnue comme la capitale de ces bonnes choses.

A vrai dire, il faut se re-

trouver un jour à Paris pour comprendre à quel point cette ville est inépuisable. C'est au moment où, pour la première fois, on s'assoit à la terrasse d'un café pour prendre son premier apéritif parisien, qu'on commence à comprendre la nostalgie de tous ceux qui reviennent tout juste de Paris et qui parlent déjà d'y retourner.

SHERBROOKE, Qué.

TOUS LES JOURS: REPAR. COMPLET. POUR HOMMES D'AFFAIRES

PRIX À PARTIR \$1.15

Spécialité: METS CHINOIS

BIÈRE — VIN — BOISSON

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

COMMANDES À EMPORTER

2637, OUEST, RUE KING

SHERBROOKE — 562-8255

SHERBROOKE, Qué.

Excursion au CARNAVAL de QUEBEC

(Par autobus Provincial)

Date: SAMEDI, 27 FÉV. '65

Départ: Samedi matin, 7h.

Retour: après la soirée (nuit)

PRIX: \$5.95

(aller-retour)

Aussi départ de Magog à 6h 30 a.m.

Reservations: Les

Excursions F. L. Engr.

193 ouest, rue King — Sherbrooke

Tél.: 562-7500 — 562-4391

SHERBROOKE, Qué.

TOUS LES JOURS: REPAR. COMPLET. POUR HOMMES D'AFFAIRES

PRIX À PARTIR \$1.15

Spécialité: METS CHINOIS

BIÈRE — VIN — BOISSON

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

COMMANDES À EMPORTER

2637, OUEST, RUE KING

SHERBROOKE — 562-8255

SHERBROOKE, Qué.

Excursion au CARNAVAL de QUEBEC

(Par autobus Provincial)

Date: SAMEDI, 27 FÉV. '65

Départ: Samedi matin, 7h.

Retour: après la soirée (nuit)

PRIX: \$5.95

(aller-retour)

Aussi départ de Magog à 6h 30 a.m.

Reservations: Les

Excursions F. L. Engr.

193 ouest, rue King — Sherbrooke

Tél.: 562-7500 — 562-4391

SHERBROOKE, Qué.



GERARD COTE se présente le premier au fil d'arrivée à Boston en 1940. Cet athlète maskoutain a répété cet exploit en 1943, 1944 et 1948. Il a amassé de plus trois victoires à Yonkers.

Le nom de Gérard Côté restera célèbre au Marathon de Boston

Par Denis MESSIER

STE-ROSALIE, Qué. — Le plus court chemin entre deux points ? La ligne droite et l'as du marathon, Gérard Côté. LA TRIBUNE a présenté dans sa livraison du 30 janvier dernier un premier article sur cet athlète canadien-français, qui, même si pratiquait un sport ne jouissant pas d'une popularité aussi grande que le hockey, a réussi à se couvrir de gloire durant un quart-de-siècle partout au pays, et même sur d'autres continents. L'éthiopien Abebe Bikila a été pour nous un modèle dans la présentation du premier reportage, et cette fois le nom de Bill Crothers qui ne cesse de prendre la manchette de la presse sportive se situe bien pour représenter le plus court chemin entre deux points, soit la ligne droite. Nous y allons avec le second article sur cet athlète maskoutain.

Tout comme Bikila et Crothers, le sympathique coureur à pied de Ste-Rosalie, Gérard Côté, n'a pas miné sa carrière après une première année de gloire ou bien après un premier échec. Bikila a deux victoires dans les Jeux Olympiques, tandis que Bill Crothers empêche à un rythme enlevant les records dans le domaine de la piste et pelouse. Gérard Côté s'est couvert de gloire avec sa double victoire à Boston et Yonkers en '40, et se mérita dans la même année le trophée Lou Marsh et Jos Cattanach accordé au meilleur athlète au pays.

D'AUTRES VICTOIRES... ET L'ARMÉE

La victoire dans un temps record à Boston lui a valu de nombreuses réceptions à son retour au Québec, et il a poursuivi par la suite son entraînement en vue des autres compétitions. Québec, Trois-Rivières, Hamilton, Montréal, Lowell, Mass, Summerwood, Me, Salisbury Beach, Mass, North Medford, Mass, Sherbrooke et plusieurs autres villes du Québec et des États-Unis ont accueilli cet athlète dans différentes compétitions dont l'enjeu était le championnat canadien et le championnat de l'Amérique du Nord. Cet athlète s'est mérité plusieurs victoires dans des épreuves de genre, tout en se gardant frais et dispos pour sa participation au marathon de Boston et celui de Yonkers. Gérard Côté est établi favori pour se mériter la victoire à Boston en avril '41. Leslie Pawson devance Côté, et ce dernier se contente d'une quatrième position. Le même sort l'attend au marathon de Yonkers, quelques semaines plus tard, et il ne se décourage pas pour cet échec car il sera de retour dans la compétition dans les années à venir.

L'Armée canadienne a fait appel à cet athlète en '42, et Gérard se retrouve à Valleyfield comme instructeur de culture physique, et par la suite à St-Jérôme au camp militaire de cet endroit. Le sergent Gérard Côté a remporté plusieurs autres victoires outre-frontière sous les couleurs de l'Armée canadienne.

SECOND TRIOMPHE A BOSTON

Le petit athlète de Ste-Rosalie se rapporte au départ de la classique à Boston, et portant les couleurs de l'Armée canadienne, il s'assure la victoire pour placer son nom aux côtés des Ellyson, Tarzan, Brown, J.J. Caffrey et John C. Miles qui ont remporté le marathon de Boston à deux reprises. Les connaisseurs vont jusqu'à dire que Gérard Côté avec sa victoire devenait le plus fameux coureur que le Canada ait produit et un des meilleurs au monde. Gérard Côté a prouvé sa valeur d'athlète dans ce triomphe, car il a couru avec une douleuruse blessure à la cheville, et la compétition était forte en avril '43. Il n'a baissé pas le record du parcours, mais sa propre fiche dans la victoire de 1940. Tout comme à sa première victoire à Boston, Côté a poursuivi son entraînement afin d'être prêt pour la course de Yonkers. Il répéta le même geste qu'au cours de '40, et se mérita la victoire à Yonkers pour la seconde fois de sa carrière.

UNE 3e ET LA VICTOIRE

Gérard Côté a signé une autre page du livre de records du marathon de Boston le 19 avril '44, alors qu'il se mérita la première position pour la seconde année consécutive devant le vétéran John Kelly. Sa victoire lui a permis de placer son nom avec Clarence DeMar et McCaffrey, et il devenait le premier canadien-français à se mériter la victoire trois fois dans cette épreuve classique. Gérard Côté a profité de son congé annuel de l'Armée canadienne pour se rendre à Boston, et cette victoire par seulement quelques verges représente la plus difficile de sa carrière. Il a récolté par le fait même une publicité payable pour les gens du Québec et le Canada tout entier. Deux ans plus tard, il s'inscrivit au marathon de Yonkers pour une nouvelle marque. Étant absent pour les marathons de 1944 et '45, Côté a été donné à sa seconde victoire d'affilée à Yonkers.

D'un retour de voyage outre-mer sous les couleurs de l'Armée canadienne, Gérard Côté se présente à nouveau au fil du départ du marathon de Boston en '48, et se mérita une quatrième victoire dans cette classique devant Ted Vogel qu'il a battu dans la colline de "Newton" à six milles de la ligne d'arrivée. Cette victoire lui a valu à nouveau une publicité tapageuse, et il s'est avéré à nouveau le meilleur athlète canadien et aussi le plus grand monarque des coureurs du monde. Côté portait le numéro "41" dans la classique de Boston en '46, et se mérita la victoire une "42" fois. Au cours de sa carrière dans le marathon, Gérard Côté s'est inscrit à seize reprises dans le marathon de Boston en vingt ans. À l'exception de sa première et de sa dernière apparition, il ne s'est jamais classé plus bas que 8e. Un fait assez intéressant, c'est que l'athlète de St-Hyacinthe a terminé au 23e rang en 1936, soit à sa première tentative, tandis qu'au mois d'avril 1955 il terminait l'épreuve au même rang avec un temps de 2 h. 41 minutes.

AUX JEUX OLYMPIQUES ET DE L'EMPIRE
L'athlète de St-Hyacinthe, Gérard Côté.

a participé aux Jeux Olympiques de Londres au mois d'août '48, mais il lui a fallu participer à l'épreuve de qualification de Hamilton afin de se mériter un poste. La presse sportive a critiqué longuement cette décision, car Côté avec une quatrième victoire dans le marathon de Boston et une autre à Los Angeles démontrait bien qu'il était l'homme par excellence pour représenter le pays aux Jeux. Il l'emporta à Hamilton pour faire taire les "mauvaises langues", et lorsqu'il se présenta à Londres il était un athlète épuisé et termina la classique au 17e rang. Ces remarques au cours de son stage au Jeux Olympiques de Londres ont soulevé de nombreux commentaires de la part de la presse de l'endroit, et plusieurs ont secondé les déclarations de cet athlète canadien.

Par la suite, ce grand nom de la course à pied a représenté notre pays aux Jeux de l'Empire Britannique à deux reprises, soit en Nouvelle-Zélande et à Vancouver. Le roi de la course à pied, Côté, a tout balayé en Amérique et même si en traversant l'Atlantique il n'a pu se mériter une victoire il fut pour son pays un ambassadeur de classe. Il a réalisé son rêve en '48, soit celui de représenter le pays aux Jeux Olympiques. Plusieurs facteurs l'ont empêché d'ajouter une autre victoire à sa couronne.

AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE

L'Union Athlétique Amateur a révélé en décembre '35 que l'athlète maskoutain Gérard Côté se méritait une place au Temple de la Renommée Sportive du Canada. Ordinairement ce titre est accordé aux différents vainqueurs des Jeux Olympiques ou de l'Empire, mais, cette fois les directeurs ont daigné reconnaître la magnifique participation dans le domaine de la course à pied du petit athlète de St-Hyacinthe, à laquelle il a consacré vingt-cinq années de dur labeur. Cette récompense a coïncidé avec le 25e anniversaire de vie sportive de cet athlète maskoutain.

Gérard Côté a participé à un total de 261 courses au cours de sa carrière d'un quart-de-siècle, et ce dans les distances allant d'un mille à cinquante milles. Côté a terminé au premier rang à cent-quatorze reprises et traversa la ligne d'arrivée au second rang cinquante-sept fois au cours de sa carrière. Son record indique également qu'il a terminé au troisième rang vingt-sept fois, dix-sept courses lui ont valu la quatrième position et termina dix fois en cinquième place. Il se mérita le sixième rang à treize reprises, tandis qu'il termina au septième rang à sept reprises. De ce nombre, l'athlète de St-Hyacinthe a pris part à quatre vingt-dix courses allant de vingt à cinquante milles, et il amassa dix-neuf victoires.

LE PLUS GRAND MOMENT

Après avoir consacré vingt-cinq années de sa vie à la course-à-pied, un sport demandant beaucoup de sacrifices, l'athlète de St-Hyacinthe a décidé d'abandonner la scène active en '56 après avoir pris part à une épreuve d'une dizaine de milles séparant Ste-Madeleine de St-Hyacinthe, soit la même classique du tout début de sa carrière. Ses victoires lui ont permis d'accumuler plusieurs souvenirs, et lorsqu'une personne lui pose la question à savoir qu'elle a été le plus grand moment de sa carrière de coureur, Gérard Côté doit y songer longuement car plusieurs heures de sa vie d'athlète ont été des moments inoubliables. Sa première victoire à Boston en 1940 reste mémorable pour lui, de même que sa quatrième victoire en avril 1948. De plus, ses victoires à Yonkers lui ont permis d'établir des records, et sa participation aux Jeux Olympiques et de l'Empire Britannique sont des moments inoubliables.

Gérard Côté nous a rappelé également son exploit du mois de février 1954, alors qu'il était porteur d'un message du maire de St-Hyacinthe pour M. Camillien Houde, maire de Montréal à l'époque. Côté a parcouru la distance de trente-cinq milles en un temps de 4 h. 25 minutes par une température de dix degrés sous zéro, et sur une route glacée. Il nous a rappelé aussi de nombreux autres exploits qui ont fait de lui le plus grand athlète que le Canada ait connu dans les années '40.

LA PRESSE SPORTIVE D'HIER

Les rédacteurs de l'époque ont applaudi les exploits de l'athlète que fut Gérard Côté, et le vétéran Zoticque L'Esperance qui a eu le bonheur de rapporter plusieurs victoires du célèbre Gérard Côté l'a comparé déjà dans un éditorial à la talentueuse patineuse de fantaisie Barbara Ann Scott. Ce même rédacteur a souligné que pour ses triomphes, Côté ne reçoit que des médailles, trophées et différents cadeaux. Amateurs dans la force du mot, il n'a aucune récompense pécuniaire et doit même se servir de son propre argent pour payer les frais d'entraînement et de voyage.

Aujourd'hui, Gérard Côté occupe le poste de gérant des ventes pour le Courrier de St-Hyacinthe, et il adore son travail. Même si le détenteur de quatre victoires à Boston et trois à Yonkers s'est retiré de la compétition en '56, il a continué de faire parler de lui en mettant sur pied un marathon international de 26 milles, 385 verges à St-Hyacinthe.

Tripotage, dit Powers

C'est ce soir que Camille Henry devient "un Chicago"

Par la Presse Canadienne

Camille Henry débutera cette fin de semaine dans l'uniforme des Black Hawks de Chicago, qui affronteront les Maple Leafs de Toronto dans le cadre de visites réciproques entre les deux équipes.

Henry a été la figure centrale d'un échange intervenu cette semaine entre les Rangers et les Hawks.

Les Hawks et les Leafs se rencontreront à Toronto ce soir et demain à Chicago. Les Red Wings de Detroit et les Canadiens de Montréal s'affronteront à Montréal ce soir et seront de nouveaux aux prises à Detroit demain. Dans le cadre d'un autre échange de visites, les Bruins de Boston et les Rangers de New York seront ce soir à Boston et demain à New York.

L'instructeur Billy Reay du Chicago, qui admet avoir beaucoup de Henry pour accentuer l'élan de son équipe en quête de son premier championnat de la ligue Nationale, le placera à la gauche du centre Stan Mikita, qui sera flanqué de l'autre côté par Ken Wharram.

Fort de sa fiche de 21 buts cette saison, le vétéran de 33 ans sera également utilisé pour les jeux de puissance.

Les anciens joueurs d'équipe ferme Don Johns et Billy Taylor, qui ont passé les dernières années en même temps qu'Henry et un joueur de ligue mineure non encore désigné, seront probablement envoyés à l'équipe-ferme des Hawks à St-Louis.

Néanmoins, les Rangers devront probablement avoir re-

ceus dans la transaction, le défenseur Wayne Hillman et les avants Doug Robinson et John Brennan. L'instructeur Red Sullivan de New York sera forcé de remanier ses alignements pour remplir le vide laissé par Henry.

L'If Sterner et Bob Plager ont été expédiés aux Clippers de Baltimore pour faire place aux nouveaux joueurs.

Henry a exprimé ses regrets en allant rejoindre les Hawks à Toronto. "J'avais espéré, a-t-il dit, terminer ma carrière à New York."

La transaction a eu l'effet d'un choc sur le monde du hockey. Henry ayant débuté il y a 11 ans avec les Rangers il a pendant ce temps compté 248 buts, ce qui, à cet égard, le classe au huitième rang parmi les joueurs actifs.

Henry jouera contre une autre ancienne étoile des Rangers, Andy Bathgate, qui a été cédé à Toronto dans une importante transaction l'an dernier.

Ces joutes de fin de semaine constituent une importante phase dans la lutte pour l'obtention des quatre premières places.

Chicago et Montréal sont sur un pied d'égalité en première place, quatre points en avant de Toronto. Detroit est seulement trois points derrière les Leafs.

Frank Clancy, directeur général des Hawks, a fait ressortir l'importance de ces joutes, en disant à propos du programme double contre les Hawks: "Gagnez ces deux joutes et nous terminons en première place."

Le juge de ligne George Hayes est aigri contre la NATIONALE

INGERSOLL, Ont. (PC) — rondelle alors qu'il n'avait plus que le gardien de buts du Toronto à déjouer "et j'ai suffi un hors jeu".

"Nous nous apprêtons à faire la mise au jeu à l'intérieur de la ligne bleue du Toronto quand Pulford m'a interpellé en me disant: 'Qu'est-ce qui t'arrive, George?' T'es sans doute pris quatre ou cinq bouteilles de bière hier soir, et tu ne vois plus très bien".

"Tous les trois nous avons ri et l'incident a été vite oublié." C'était la côte légère de ce homme, père de trois enfants, qui dit en parlant de son avenir "qu'il y a de très fortes possibilités qu'il s'adresse aux tribunaux au sujet de son congédiement".

Il a abordé la question des plans de pension et d'assurance de la LNH.

"Ca fait 19 ans que je suis dans la LNH mais ça fait seulement trois ans qu'un plan de pension a été adopté. Il y a environ une douzaine d'années, Campbell a insisté pour que tout le monde ait une police d'assurance-vie de \$10,000. Je n'y étais pas intéressé. Je n'ai donc pas signé de police ni nommé de bénéficiaire, mais on a néanmoins déduit mes versements régulièrement."

Quand on m'a remis mon dernier chèque, samedi dernier, la prime d'assurance avait de nouveau été déduite et maintenant, la police ne m'est d'aucune valeur. Je ne peux même pas la racheter."

Les juges de lignes ne furent inclus dans le plan de pension il y a trois ans seulement. Campbell refusait de nous y inclure parce que nous n'avions pas un salaire suffisant pour déboursier les \$900 requis annuellement. J'aurais 45 ans le 7 septembre et je n'ai pas la moindre idée de la pension que je recevrai parce que je n'ai pas vu de déclaration depuis le 4 octobre 1963.

Contrat

"Pensez-y donc. 19 ans avec la même organisation. On me congédie parce que je refuse de signer un examen de la vue et il n'y a rien dans mon contrat au sujet d'un tel examen médical. La seule sentence à laquelle je suis passible, c'est une amende de \$100."

A ses débuts dans la Ligue, il avait un salaire de \$2,000 plus un boni de \$25 pour chaque partie qu'il officierait. En 1963-64, il a gagné environ \$6,300 y compris les bonis et les éliminatoires.

Il a officié à 1,513 joutes "et j'en aurais pas manqué une seule minute", conclut-il.

Après, pas avant

Au sujet de la boisson, il affirme: "Certainement, je prendrais un coup après une partie. Qui n'en fait pas autant? Les joueurs le font et les officiels aussi. Ce racket n'est pas une sinécure. Il vous faut savoir vous délasser. Mais je n'ai jamais pris un coup avant une partie. Je n'ai jamais mis le pied dans un bar avant un match."

Une expérience qui le tracasse encore s'est produite durant une joute au Forum de Montréal entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto. Bob Pulford des Leafs, s'était emparé de la



Eddy POWERS
(il en sait des choses)

SPORT EN BREF

Floyd Patterson

NEW YORK (AFP) — La commission de boxe de New York a annoncé que l'examen préliminaire de Floyd Patterson pour rencontrer Charles Adamec n'aurait pas lieu le 13 février.

Après sa difficile victoire aux points Patterson avait déclaré qu'il s'était blessé à la main en s'entraînant en décembre dernier pour rencontrer Charles Adamec et s'était blessé à nouveau en se préparant pour son match contre Chivalo.

Une ronde 71

PALM SPRINGS, Calif. (PA) — Rod Funseth a roulé hier 71, un sous le par, portant son total après 54 trous à 206 et se plaçant en tête de la classique Bob Hope, à laquelle est attachée une bourse globale de \$190,000.

Un coup derrière, après sa troisième ronde consécutive de 69, se trouve Tommy Aaron. Tous deux ont joué sur le parcours La Quinta, que plusieurs considèrent comme le plus difficile des quatre parcours utilisés dans le tournoi.

Il fallait s'y attendre un peu

MM. Faloney et Trimble ne s'entendent pas

MONTREAL (PC) — Le quart-arrière Bernie Faloney est parti hier pour le Vermont, où il passera un congé d'une dizaine de jours à faire du ski, sans en être venu à une entente avec les Alouettes de Montréal en vue de la saison de football 1965.

Un deuxième entretien s'est déroulé hier entre Faloney et l'entraîneur Jim Trimble au sujet de la mise sous contrat du célèbre quart-arrière. "La situation est au point mort qu'au-

—Des précisions viendront le ou vers le 13 février

● TORONTO (PC) — L'ex-arbitre de la ligue Nationale de hockey, Eddy Powers, a révélé hier avoir porté à la connaissance des gouverneurs de la ligue des preuves de ce qu'il considère une tentative pour tripoter l'issue d'une joute disputée à Boston en 1962.

Powers a déclaré dans une soumettre à un examen de la ligue qu'il a également informé les gouverneurs marchés d'indignation des arbitres de tripotage des résultats des joutes, ainsi que des preuves de préjudice causé à certaines équipes de la ligue.

Powers a déclaré dans une interview hier soir qu'il n'en dit pas davantage que ce qui est inclus dans son communiqué. Powers désire faire le pour d'autres problèmes, notamment sur les efforts pour mieux l'autorité des arbitres aux yeux du public. Le manque d'appui des arbitres de la ligue, Clarence Campbell, et de la part de l'arbitre en chef, Carl Voss, lors de cet appel s'impose par suite de différends avec les propriétaires, les directeurs et les joueurs, et certaines injustices dans les contrats des officiels de la ligue.

Le communiqué précise que Powers a demandé la tenue de la réunion pour le bien du hockey en général, pour améliorer les conditions de travail des joueurs et du personnel officiel pour améliorer les relations contractuelles entre les officiels et la ligue.

Powers a quitté la LNH au milieu de sa septième saison comme arbitre. Sa démission a fait suite à un incident au cours duquel l'instructeur des Canadiens a essuyé une amende de \$200 qui lui a été imposée par Campbell.

Powers a blâmé Campbell, l'accusant de ne pas l'avoir appuyé suffisamment. Il obtint par la suite des excuses et une compensation en argent, sur la base d'une entente extra-judiciaire, de Blake et du journal Montréal-Matin après avoir intenté une action en libelle et diffamation.

La poursuite était basée sur des observations attribuées à Blake au sujet du comportement de l'arbitre dans une joute disputée à Montréal le 31 janvier 1963. Les Maple Leafs avaient alors défait les Canadiens par 6-3.

Il a déjà déclaré que ce chiffre n'était pas une mauvaise approximation. Il lui faut encore s'entendre avec Ted Workman, président et directeur général des Alouettes.

Faloney a déclaré qu'en compagnie de son épouse Jane il entend retourner à Hamilton après leurs vacances au Vermont. Il a précisé qu'il poursuivrait les discussions avec les Alouettes à partir de cet endroit.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations se déroulent sur un ton amical, a-t-on voulu savoir, ce à quoi il a répondu que tout peut se faire sur un ton amical pourvu qu'on y mette les formes. Et il a refusé d'en dire davantage.

On rapporte que Faloney, observant les Tiger montés des Cats de Hamilton à la faveur d'une transaction affectant huit joueurs, exige un traitement

paravant", a par la suite déclaré Faloney au cours d'une interview.

Les négociations

A VENDRE

"Split-Level", 4 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à dîner. Terrassement fini. Cause de vente: transfert. S'adresser à:
859 Ave. Kennedy nord — Tél.: 569-4300 — Sherbrooke

BUREAUX A LOUER

EDIFICE CENTRAL
31 ouest, rue King — Sherbrooke
Aménager votre bureau dans un édifice moderne et situé au centre des affaires à Sherbrooke. Bénéficiez des services pratiques d'ascenseur automatique, air climatisé, etc. Espaces de choix. Locaux disponibles actuellement.
S'adresser au bureau de:
Me Paul Desruisseaux, c.r.
EDIFICE LA TRIBUNE
221, rue Dufferin — Tél.: 569-9331 — Sherbrooke

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE

Chance unique d'opérer votre propre commerce de pièces et accessoires d'automobile, articles de sport, etc...
— Occasion idéale pour homme ambitieux
— Programme d'entraînement complet
— Un commerce exclusif dans votre localité
— Associé à une organisation reconnue
— Un capital minime est requis pour inventaire initial
Territoires libres: Magog, Sherbrooke et plusieurs autres endroits dans la province de Québec.
Pour de plus amples informations, sans obligations, écrivez à: Casier 51, La Tribune, Sherbrooke.

BUREAU A LOUER

Edifice Casino,
30 sud, rue Wellington
Espace de 2,000 pi. car. avec voûte, très bien éclairé, au rez-de-chaussée. Bureau présentement occupé par Labrador Acceptance. Occupation prochaine.
S'adresser au bureau de:
Me Paul Desruisseaux, c.r.
Edifice La Tribune
221, rue Dufferin, Tél.: 569-9331, Sherbrooke

APPARTEMENTS A LOUER

Edifice Casino, 30 sud, rue Wellington
3 Appartements modernes chauffés, 3 pièces, situés dans l'édifice Casino. Poêle et réfrigérateur fournis. Ascenseur automatique. Incinérateur. Libres immédiatement. Prix: \$64.50 par mois.
Pour visite du local, appelez
M. ou Mme Morin — 569-2368
34 sud, rue Wellington — Sherbrooke

TOURNEUR DEMANDE

Tourneur avec minimum de 5 ans d'expérience, pour ouvrage de tournage général, demandé par manufacturier d'ampoules électriques dans les Cantons de l'Est. Salaire selon compétence, bonnes conditions de travail, plan de pension, assurance-groupe, etc.
Pour informations, s'adresser à:
BUREAU DU PERSONNEL,
SYLVANIA ELECTRIC CANADA LTD.
1, rue Sylvan, Drummondville, Québec.
Tél.: GR. 2-5468.

COMPTABILITE

JEUNE HOMME de 18 à 25 ans, demandé pour préparation de la paie et rapports connexes, vérification de factures, distribution des comptes, coût de revient, entrées de journal, et entrées dans les livres, dans une usine de Drummondville.
Instruction: 11e année ou plus, bilingue, expérience de 2 à 5 ans en travail de bureau, et connaissances en calculatrices (Friden, Monroe, Marchand).
S.v.p. Ecrire à C.P. 176, La Tribune, Drummondville, P.Q. en donnant expérience, instruction et salaire désiré.

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE SHERBROOKE



REGLEMENT NO 1485 REFERENDUM

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le référendum pour le règlement no 1485 établissant une zone commerciale à même les zones A-63 et D-21, aura lieu jeudi, le 11 février 1965, de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
Le bureau de vote sera situé à l'endroit suivant:

M. Fernand A. Bachand,
70, rue Radisson

H. P. EMOND,
Greffier.

La Compagnie Canadian Ingersoll Rand Ltée de Sherbrooke

DEMANDE

le personnel qualifié suivant:

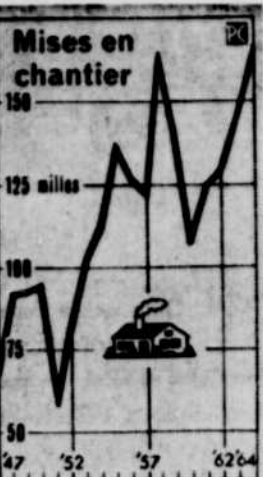
- "INGENIEURS" en CHAUFFERIE (classe 2 & 3)
- SOUDEURS
- OPERATEURS DE MEULAGE — Externe
- OPERATEURS DE PERCEUSE — Radiale
- OPERATEURS DE TOURS — Horizontal
- NOYATEURS — Planchers
- MOULEURS — Planchers

Travail permanent — Bon salaire — Bénéfices complets — Bonnes conditions de travail.
Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Surveillant d'embauchage.

CANADIAN INGERSOLL CO. LTD.

B. P. 1500 — 407, Courcelette, Sherbrooke

Tél.: 569-5121 — Local 354.



Les Serres Janelle

Fleuriste et Pépiniériste
Boulevard Bourque
Bur.: 864-4174 — 864-4373

DURANLEAU et JALBERT LEE
287, King Est — Tél.: 547-5557
D. Lemaire, gérant

CORRIVEAU — Les funérailles de René Corriveau, fils de Eugène Corriveau et de Alice Dutilleul, décédé le 28 janvier 1965, à l'âge de 72 ans, après une longue et douloureuse maladie, sont fixées au samedi 6 février 1965, à 10 heures, à la chapelle funéraire de la paroisse Notre-Dame de la Paix, 100, rue Dufferin, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la paroisse.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, Montréal.
Pommes: McIntosh, de fantaisie \$3 à \$3.50, Cortland, de fantaisie \$2.75 à \$3.25, "C" \$2.25 à \$2.50.
Betteraves: en 50 livres, \$1 à \$1.25, petites, \$1.50.
Carottes: en 50 livres \$1.15 à \$1.25, \$2.25 à \$3 les 24 celloles de deux livres.
Choux: en 50 livres, 90 à \$1, rouges \$1.50, Savoy \$1.75 la douzaine.
Navets: en minot, no 1 \$1.75, en sac de 50 livres, no 1 \$1.10 à \$1.25, no 2, 90 à \$1.
Oignons: en sac de 50 livres, jaunes no 1 \$2.25 à \$2.50, petits \$1.50 à \$1.75, rouges \$2.25.
Panais: \$2.50 le minot, \$1.25 le demi minot, 2.50 les 12 celloles de 24 onces.
Pommes de terre: en 50 livres, no 1 \$2.10 à \$2.15, no 2 \$2.
Poireaux: \$1 à \$1.25, petits 50 à 60 la douzaine.

Prix des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 34; A-gros 32 1/2; A-moyen 28 1/2; A-petits 24 1/2; B 24; C 19.
Beurre: arrivages courants: non admissible: 32 3/4, en gros, non admissible: 33 1/2.
Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc ou coloré 38.
Pommes de terre: prix de gros, nouvelles du Nouveau-Brunswick \$2.20 à \$2.35 les 50 livres, 52 à 55 les 10 livres; Ile-du-Prince-Édouard \$3.75 à \$4 les 75 livres, \$2.75 à \$2.85 les 50 livres, 62 à 65 les 10 livres, Québec \$2.10 à \$2.15 les 50 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 15 à 16, procédé par rouleur, no 1 en sacs: 14 à 15, autre catégorie pour nourrissement 12 1/2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 10 1/2 à 11. Poudre de lait clair: 4 3/4 à 5 cents.

Dividendes

British Columbia Forest Products Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 9 avril.

Pembina Pipe Line Ltd., 62 1/2 cents l'action privilégiée 5 pour cent, 1er mars, inscription 15 février.

The Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., \$1.00 l'action ordinaire, 31 mars, inscription 10 mars; 30 cents l'action privilégiée quatre pour cent, 30 avril, inscription 9 avril.

Kerr Addison Mines Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 18 mars, inscription 26 février.

AVIS PUBLIC

District de St-François
SHERBROOKE
COUR SUPÉRIEURE,
No 436
L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC
vs
RENE LEBRUN,
cultivateur, demeurant à St-Denis de Beppington, comté de Richmond, intimé.
"1" Les trois quarts nord-ouest de cette partie du lot trente-et-un (1/4 S.O. de 31), rang neuf, canton de Drumpton, et au nord-est du Petit Lac Drumpton, de la contenance de cent vingt-cinq acres, au superficie, plus ou moins, bornée au nord-ouest par le lot trente, rang 9, au nord-est par le chemin public entre les rangs 9 et 5 tel qu'il existe actuellement, au sud-est par le chemin public entre le lot trente-et-un et au sud-ouest par l'ancien terrain de la Southern Canada Power Co. Ltd. Sauf toutefois à distraire de ce terrain l'emplacement appartenant à Diane Lucille Lebrun et compris et désigné dans les inscriptions numéros 51,70 et 61,094.
"2" Un terrain de cinquante acres environ en superficie à prendre et à distraire de la moitié sud-est du lot numéro trente dans le rang neuf du canton de Drumpton, sur le plan officiel, mesurant en largeur la largeur de la dite moitié sud-est dudit lot moins les deux arpentés nord-ouest à distraire de la dite moitié sud-est appartenant actuellement à Theodore Thérèse, et compris dans les limites et bornes suivantes: au nord-ouest la partie dudit lot trente appartenant à Theodore Thérèse, au nord-est le chemin entre les rangs 9 et 5 tel qu'il existe actuellement, au sud-est le lot trente-et-un dit rang neuf et au sud-ouest la partie dudit lot 30 appartenant à Alton Peck. Sauf toutefois à distraire de ce terrain l'emplacement réservé No 92,827.
Le tout avec les bâtisses et dépendances dessus érigées.
Pour être vendus "en bloc" au bureau d'enregistrement, à Richmond, le MERCREDI, VINGT-QUATRIÈME JOUR DE FÉVRIER 1965, à DIX heures avant midi.
Le Shérif,
Donat Jacques, 6 fév.

COMMIS-VOYAGEURS

ON DEMANDE des commis-voyageurs pour les Cantons de l'Est. Ecrire ou s'adresser au gérant, 494, rue Cockburn, Drummondville.

COUPLE DEMANDE

Pour prendre possession d'une salle à manger à PLESSISVILLE, à très bonnes conditions.

Si intéressé, écrire à

LA TRIBUNE
Boîte 60,
Sherbrooke.

NÉCES

PERREAU ET RODRIGUE ENR.
118, Belvédère sud, tél. 545-4141
Tél.: 545-4141
GAUTHIER — Les funérailles de Mme Yvonne Gauthier, née Carmichael Tremblay, décédée à l'âge de 30 ans et 8 mois, les funérailles auront lieu samedi 6 février 1965 à 10 heures à la chapelle funéraire de la paroisse St-Michel, 100, rue Dufferin, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la paroisse.

LEO-PAUL LEDOUX
Succ. Magog — Tél.: 545-4773
ROY — Les funérailles de Lucien Roy, fils de Flavius Roy et de ses Rosa Nadeau, (frère de Mme Laurent Beau-dry), décédé à Vancouver, à l'âge de 45 ans, auront lieu lundi 8 février 1965. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 150, rue Sherbrooke, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe de Windsor où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Patrice.

ANTONIO BOISVERT
directeur de funérailles, Windsor
Tél.: 545-3477
MONTIL — Les funérailles de M. Outil MONTIL, fils de ses Outil et de ses Elodie Morin, décédé à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi 6 février 1965. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Antonio Boisvert, 64, rue Avenue Windsor, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe de Windsor où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de l'Est.

LA CIE DE FRAS FUNERAIRES
DES CANTONS DE L'EST
Robert et Marc Ryan, prop.
287, King Ouest — Tél.: 545-9121
ST-LOUIS — Les funérailles de Mme Vital St-Louis, née Marie-Angèle Lemay, demeurant 174, rue Ball, décédée subitement à Montréal à l'âge de 54 ans, auront lieu mardi 9 février 1965. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Rhen 160, rue Ball, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

PERREAU ET RODRIGUE ENR.
118, Belvédère sud, tél. 545-4141
ST-ONGE — Les funérailles de Mme Olyvia St-Onge, née Clara Vallières, décédée à l'âge de 72 ans, auront lieu samedi 6 février 1965. Le convoi funéraire quittera le salon funéraire paroissial de la paroisse Académie, 90, pour se rendre à l'église St-Pierre de La Paroisse où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

POUR SURDITE

Appareils auditifs "FIDELITY"
Garantie de deux ans — Les plus récentes modèles à prix raisonnables — Batteries et réparations sur toutes marques.
Venez, servez ou appelez Richard "Bou" BUREAU D'APPAREILS
AUDITIFS CENTRAL ENL.
772, Argyle-Sherbrooke — Tél.: 545-7084
Ouvert tous les soirs.

REMERCIEMENTS

JACQUIER — Mlle Jeanne Deslisle, Soeur Marie-Jeanne du Sacrement (Présentation de Marie, Sherbrooke) et Mme Roland Roberge remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de MADAME CHARLES JACQUIER (née Annette Deslisle) et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

Abonnez-vous à La Tribune

MAGASIN A LOUER

Jusqu'à récemment occupé par "Blue", situé au 33 ouest, rue King, Sherbrooke. Superficie de 3,000 pi. car. et sous-sol en plus. Peut être divisé pour accommoder. Libre immédiatement.

S'adresser au bureau de:
Me Paul Desruisseaux, c.r.
Edifice La Tribune
221, rue Dufferin — Tél. 569-9331
Sherbrooke



La famille Boivert remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, télégrammes, cartes de sympathie, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de:

Mlle CLAIRINDA BOIVERT
et
M. GEORGES BOIVERT,
de Magog
et les prient d'accepter ce témoignage de sa gratitude.

IN MEMORIAM

M. et Mme Lionel Lemaire, M. et Mme Roger Lemaire remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, cartes de sympathie, télégrammes, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de
M. YVON LEMAIRE
et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

Vous vous demandez pourquoi une formule personnelle de déclaration d'impôt vous a été livrée par la poste au lieu de vous être remise par votre employeur?



passera entre les mains 6,500,000 déclarations d'impôt cette année (et plus encore l'an prochain), vous voyez les avantages de cette nouvelle méthode. Vous pouvez nous aider à la rendre encore plus efficace en nous adressant au plus tôt votre déclaration d'impôt sur le revenu. Merci d'avance!

LA BONNE FORMULE
PUISQUE LA PLUS
COMMUNE!

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. E. J. Benson, ministre

LA MAISON DE LA SEMAINE



Style semi-étage modifié — L'architecte Samuel Paul qui a dessiné cette maison a combiné les qualités dominantes du style semi-étage et du style ranch pour créer cette maison de cinq chambres à coucher.



Salle de jeux — Le foyer de pierre est le point central de cette salle de jeux; les escaliers à droite mènent directement au vestibule d'entrée.

Un des principaux avantages d'une maison à semi-étage est de procurer de l'espace supplémentaire à un coût modique. Mais quand il s'agit de choisir le genre de maison qui permet le plus de facilité dans la disposition des pièces, c'est habituellement le style ranch qui remporte la palme.

Dans le but de créer un équilibre entre les deux, et de prendre le meilleur de chaque genre de maison, l'architecte Samuel Paul a conçu cette maison à semi-étage, style modifié. Regardez, par exemple, les endroits de service. Une grande salle de lessive, un lavabo, l'endroit d'entrepôt et le garage double sont tous situés près de la cuisine, un avantage qui ne se trouve habituellement unique-

ment que dans les maisons à semi-étage. La cuisine est l'endroit de travail idéal, auquel le ménage a souvent rêvé, mais qui est très rare. Il y a un endroit central pour la préparation des aliments, tout près des quatre principaux appareils ménagers. Il y a 28 pieds de comptoir, et une dinette adjacente assez grande pour accommoder n'importe quelle grande famille.

L'entrée principale de cette demeure comprend un portique et un vestibule spacieux. D'un côté se trouvent la salle à dîner et le salon qui occupent tout l'avant, dans un ensemble at-

trayant d'une longueur de 30 pieds. Il y a à l'avant du vestibule une chambre supplé-

taire, qui pourra servir comme bureau ou comme bibliothèque pour le maître de la maison, ou comme salle de couture pour la dame de la maison, ou tout simplement comme chambre d'invités.

Un demi-étage plus haut, à la gauche du vestibule, se trou-

vent les trois chambres à coucher, et les six grandes garde-robes. Un demi-étage plus bas, sous les chambres à coucher, est la partie supplémentaire qui particularise le style à semi-étage. Nous y retrouvons une grande salle de jeux, rehaussée d'un

magnifique foyer de pierres et d'un mur entier de verre, comprenant des portes coulissantes qui conduisent au patio arrière. Il y a également, à ce palier intérieur une salle de bain complète avec douches, deux autres chambres à coucher et six garde-robes. Remarquez que ces deux chambres à coucher sont éloignées suffisamment de la salle de jeux pour qu'on puisse s'y reposer en toute tranquillité, et qu'elles sont reliées à la salle de bain par un vestibule séparé.

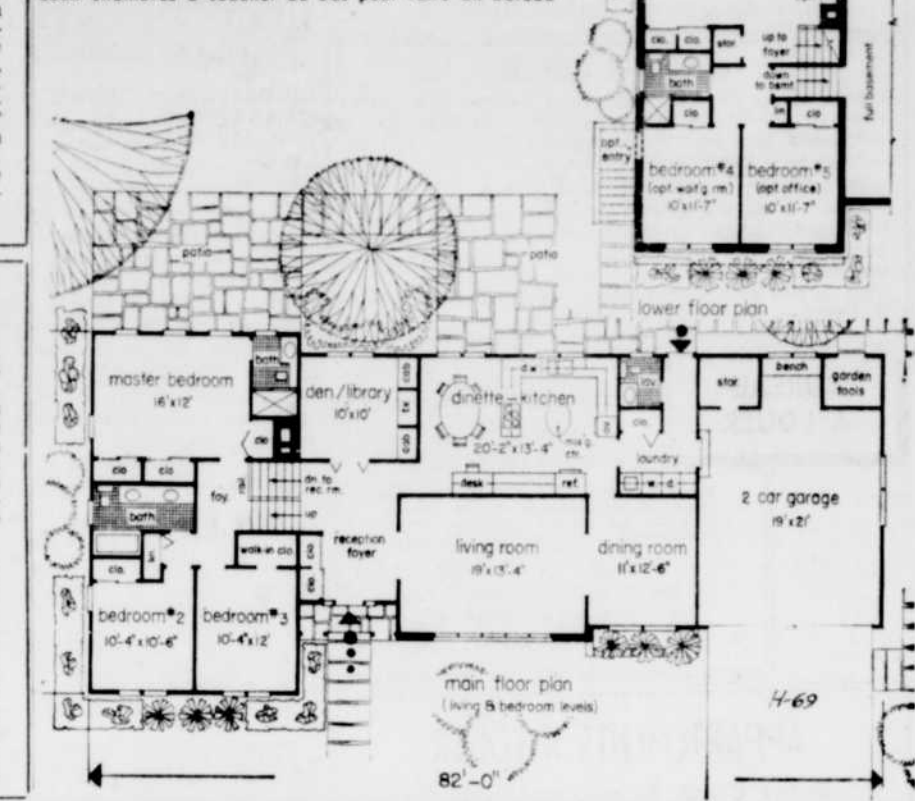
Statistiques de H-69 :

Cette maison comprend un salon, une salle à dîner, une cuisine, une dinette, un bureau, trois chambres à coucher, un vestibule d'entrée, deux salles de bain, une salle de lessive et un garage double au plancher principal. La superficie totale habitable est de 2613 pieds carrés, sans compter le garage. Les dimensions extérieures sont de 82' par 34'5". Elles exigent donc un terrain d'au moins 90' par 100'. Il est possible, selon le plan, de finir tout le sous-sol.

On disposera donc de cinq chambres à coucher, et même de six si on emploie le bureau du haut à cet usage. Si les deux chambres à coucher ne sont plus nécessaires après un certain temps, on pourra employer cet endroit comme bureau. De plus en plus d'hommes d'affaires et de professionnels ont leur bureau à leur demeure, ce qui semble mieux leur convenir. S'il en est ainsi, l'architecte Paul a prévu une entrée optionnelle à cet endroit, pour que cette partie puisse servir indépendamment, sans déranger l'emploi de la salle de jeux. Nous avons encore une autre suggestion: si les lois locales le permettent, tout le palier inférieur pourrait être un jour transformé en logis, en ajoutant d'entrepôt.

Les plans de cette maison comprennent un sous-sol complet. Mais même si on n'emploie pas le sous-sol, il reste 1866 pieds carrés de superficie habitable au plancher principal, et 747 au palier inférieur. On ne compte évidemment pas le 28' de largeur double, assez grand pour servir d'atelier de travail et d'entrepôt.

PLAN : Cette maison comprend cinq chambres à coucher; mais on pourra en disposer de six si on transforme le cabinet, ou réduire ce nombre à trois, si on se sert de deux chambres à coucher du bas pour faire un bureau.



Que coûte cette maison?

Vous pouvez obtenir un estimé de ce que vous coûterait la construction de cette maison en commandant le dépliant-plan d'étude et en le montant à votre entrepreneur local. Il ne coûte que 50 cents et comprend les plans complets des deux sections et des plans d'élevation tels que le font les architectes, le tout à l'échelle de 1/4 de pouce au pied — plus une liste du bois nécessaire. Quand vous aurez l'estime de l'entrepreneur, alors vous pourrez décider si vous commanderez ou non les plans. Des frais d'information de 50 cents vous épargneront peut-être 50 années de regrets!

La Maison de la Semaine, La Tribune, Sherbrooke, Q. Veuillez m'envoyer les plans miniatures du modèle Série H-69 (C-joint 50c pour le modèle, S. V. P., N'envoyez pas de timbres!).

NOM _____
(En lettres moulées, s.v.p.)
RUE _____
VILLE _____ PROVINCE _____

LES TRAVAILLEURS SONT DISPONIBLES



FAITES-LE MAINTENANT?



POURQUOI ATTENDRE?

TÉLÉPHONÉZ À VOTRE BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

POURQUOI ATTENDRE?



FAITES-LE MAINTENANT

Quatre hommes vivent dans un palais de glace à St-Hubert dans le seul but d'établir un nouveau record

MONTREAL (PC) — Quatre hommes, qui veulent défier le froid, vivent actuellement dans un palais de glace à St-Hubert, dans la banlieue, pour tenter d'établir ce qu'ils croient être un premier record pour les hommes blancs.

Les hommes sont MM. Michel Bombardier, âgé de 24 ans, un peintre; Charles Pelletier, âgé de 37 ans, un contremaître; Réal Menard, âgé de 25 ans, un électricien; et Gabriel Girard, âgé de 21 ans, un entrepreneur, tous résidents de St-Hubert.

Leur objectif est de vivre dans leur maison de glace durant neuf jours. Ils sont entrés samedi dernier dans le palais, construit pour le Carnaval d'hiver de St-Hubert, qui se prolongera durant neuf jours et ils espèrent mettre fin à leur expérience à 5 h. p.m. dimanche.

Bombardier a déclaré que s'ils réussissent, ils proclameront un record pour un homme blanc qui a survécu dans un palais de glace.

"C'est tout simplement une folie qui nous est venue à l'idée", a dit Bombardier pour expliquer les raisons de ce vrai publicitaire. "Chaque année, un grand nombre de ces palais de glace sont construits dans le Québec mais jamais personne n'y habite. Nous avons donc décidé que nous devrions tenter l'expérience, parce que nous croyons

La vie au froid

Le palais mesure 25 pieds carrés et 18 pieds de hauteur. Sa toiture est recouverte de plastique transparent. Contenant à un igloo esquimau, qui est hermétiquement scellé, le palais de glace laisse pénétrer le vent entre les blocs de glace. À l'intérieur du palais de glace, il y a un petit poêle de camping pour garder le café bouillant. Tout le mobilier est en blocs de glace, recouverts de planches de bois isolantes.

Les hommes reçoivent des repas chauds des voisins et des amis. Pour se protéger contre le froid — le mercure indiquait cinq degrés sous zéro dans le palais mercredi dernier — ils ont revêtu des vêtements militaires de survie.

Ils ont également un appareil radio et un téléphone. Bombardier et Pelletier, les seuls hommes mariés du groupe, ont souffert d'un rhume lundi dernier, mais s'en sont débarrassés en deux jours en bougeant et en absorbant des comprimés.

Un cinquième homme, qui était entré dans le palais avec eux, a abandonné après deux jours. Les autres ont immédiatement érigé un bloc de glace "tombal", sur lequel ils ont inscrit le nom de leur ami et la date de son départ.

Pour placer une
ANNONCE CLASSÉE
DANS
LA TRIBUNE
TÉLÉPHONÉZ
569-9331

MAINTENANT... nous pouvons vous donner un service de
24 heures pour le remplacement
de PARE-BRISE et VITRES D'AU
TOS de toutes marques

VITRERIE
JESMARAI LTEE
888 est, rue Galt — Tél. : 569-1952 — Sherbrooke

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

299, rue Olivier — Sherbrooke — Tél. : 569-7421

Rehaussez La Beauté Naturelle
De Votre Intérieur...
UTILISEZ PRATT & LAMBERT — LA PEINTURE QUI DURE —
RÉDUCTION de 50%
470 SUD, RUE WELLINGTON

l.o. Noël inc.

GAZ PROPANE
du **QUÉBEC Inc.**
Tél. 569-5117
2580 ouest, rue King — Sherbrooke
VENTE ET SERVICE
Gaz propane
— "appareils fonctionnant au gaz"

BAIN SAUNA
Unité de chauffage
"FINLUXE"
garantie pour 5 ans
VENTE ET INSTALLATION ESTIMES GRATUITS
Une attention toute spéciale est accordée aux municipalités, C.T.J., motels ainsi qu'à tout propriétaire de piscine résidentielle.
CENTRE DE RENOVATION BEAUDRY
25, BRYANT — SHERBROOKE
TEL. : 569-5165

Il existe deux méthodes de fermer un bâtiment de façon à protéger les ouvriers et les matériaux contre les éléments. Le premier est de terminer l'exté-

APPUYEZ LE PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

La main-d'œuvre est disponible et les matériaux sont moins chers!

Côté & Roy Inc.
Entrepreneurs en
plomberie - chauffage
161, rue Alexandre,
Tél. : 569-9137
SHERBROOKE.